

POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204983	ANGEAC-CHAMPAGNE – Jette-Feu	BABINAULT	Jean-François	BEN	PRD	
2	205154	ANGOULÊME – 21, Place Henri Dunant	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
3	205143	ANGOULÊME – 6, rue Antoine de Saint-Exupéry	AUDÉ	Valérie	INRAP	OPD	X
4	205182	ANGOULÊME – Rue E. Peyronnet et Chemin du Montet	AUDÉ	Valérie	INRAP	OPD	X
5	205102	BLANZAC-PORCHERESSE – Place Saint-Arthémy	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
6	205188	BOURG-CHARENTE – Les pièces de Monsieur Jarnac	FOLGADO-LOPEZ	Mila	INRAP	OPD	X
7	205184	BROSSAC – ZAE, Le Passe Taureau	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
8	204900	BUNZAC – Forêt de la Braconne et ses marges	RASSAT	Graziella	BEN	PRD	X
9	205155	CELLEFROUIN – Église Saint-Nicolas	DARTUS	Magalie	EP	SP	X
10	205082	CHAMPNIERS – ZAC des Montagnes-Ouest	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
11	204914	CHASSENON – Chassenon entrée est du Bourg - RD 29	SICARD	Sandra	COL	SD	X
12	205088	CHASSENON – Château de la Brousse	ROCQUE	Gabriel	COL	SD	X
13	204984	CHASSENON – Étude du paysage de l'agglomération de <i>Cassinomagus</i>	TURNER	Sam	SUP	PRT	X
14	205013	CHASSENON – Thermes de Longeas	HOURCADE	David	SUP	FP	X
15	204809	CHASSENON – Thermes de Longeas (travaux MH)	ROCQUE	Gabriel	COL	SD	X
16	205046	CHASSENON – Thermes de Longeas, mur de clôture ouest	DOULAN	Cécile	BEN	SD	X
17	205031	CHASSENON – Aqueduc de <i>Cassinomagus</i> et étude du puits de Champonger	ROCQUE	Gabriel	COL	SD	X
18	204915	CHASSENON – Prospection inventaire	FABRE	Bernard	BEN	PRD	X
19	205156	CHÂTEAUBERNARD – Bellevue	SEGUIN	Guillaume	EP	SP	X
20	205049	CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE – L'Étang	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
21	204744	CHENOMMET – Bellevue, Les Grands Champs	ARD	Vincent	DOC	FP	X
22	204909	CHENOMMET – Bellevue	JOLY	Camille	EP	PAN	X
23	205077	DIRAC – Le Chêne Vert	DAWSON	Marie-Claire	EP	SP	X
24	205021	ÉBREON – Les Grandes Chaumes	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
25	205022	ÉDON – Aménagement de la RD 939	FOLGADO-LOPEZ	Mila	INRAP	OPD	X
26	205073	ÉTAGNAC – Rochebrune	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
27	204636	FLÉAC – Les Murailles	AUDÉ	Valérie	INRAP	SP	X
28	205109	GUIMPS – Le Poteau	RIO	Pierre	EP	PRM	
29	203982	LA COURONNE – La Grande Vigne	FOURLOUBEY	Christophe	INRAP	OPD	X
30	205034	LA ROCHETTE – Le Trou qui Fume	BOULESTIN	Bruno	BEN	FP	X
31	205157	MANSLE, RN 10 entre Mansle et Tourriers	LÉVÊQUE	Stéphane	INRAP	OPD	X
32	204939	MARILLAC-LE-FRANC – Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNRS	FP	X
33	205079	MÉRIGNAC – Place de l'Église	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
34	204877	MOUTHIERS-SUR-BOËME – La Croix Ronde	GALTIÉ	Emmanuelle	INRAP	SP	X
35	205085	NANTEUIL-EN-VALLÉE – La Robinetrie	TRIOLET	Jérôme	BEN	SD	X
36	204938	PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE – Les Châteliers	CHIRON-CHAMPAGNE	Fabienne	BEN	PCR	X
37	204901	PLAZAC – La voie Agrippa n° 27	VAUDIN	Laurent	BEN	PRD	X
38	204894	SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT – La Sauvigère, Le Lac Noir	EUBA-REMENTARIA	Ixaso	SUP	SD	X
39	204998	SAINT-SIMON – Site néolithique SM15	GAILLEDREAU	Jean-Pierre	BEN	SD	X
40	205057	TUSSON – Prieuré Saint-Jean, Logis du prieur	CHASSON	Isabelle	BEN	SD	
	204899	Prospection inventaire - Département de la Charente	BOUCHET	Eric	BEN	PRD	X
	204916	Prospection inventaire - Communes riveraines du fleuve Charente entre Angoulême et Ruffec	BRÈGE	Claude	BEN	PRD	X

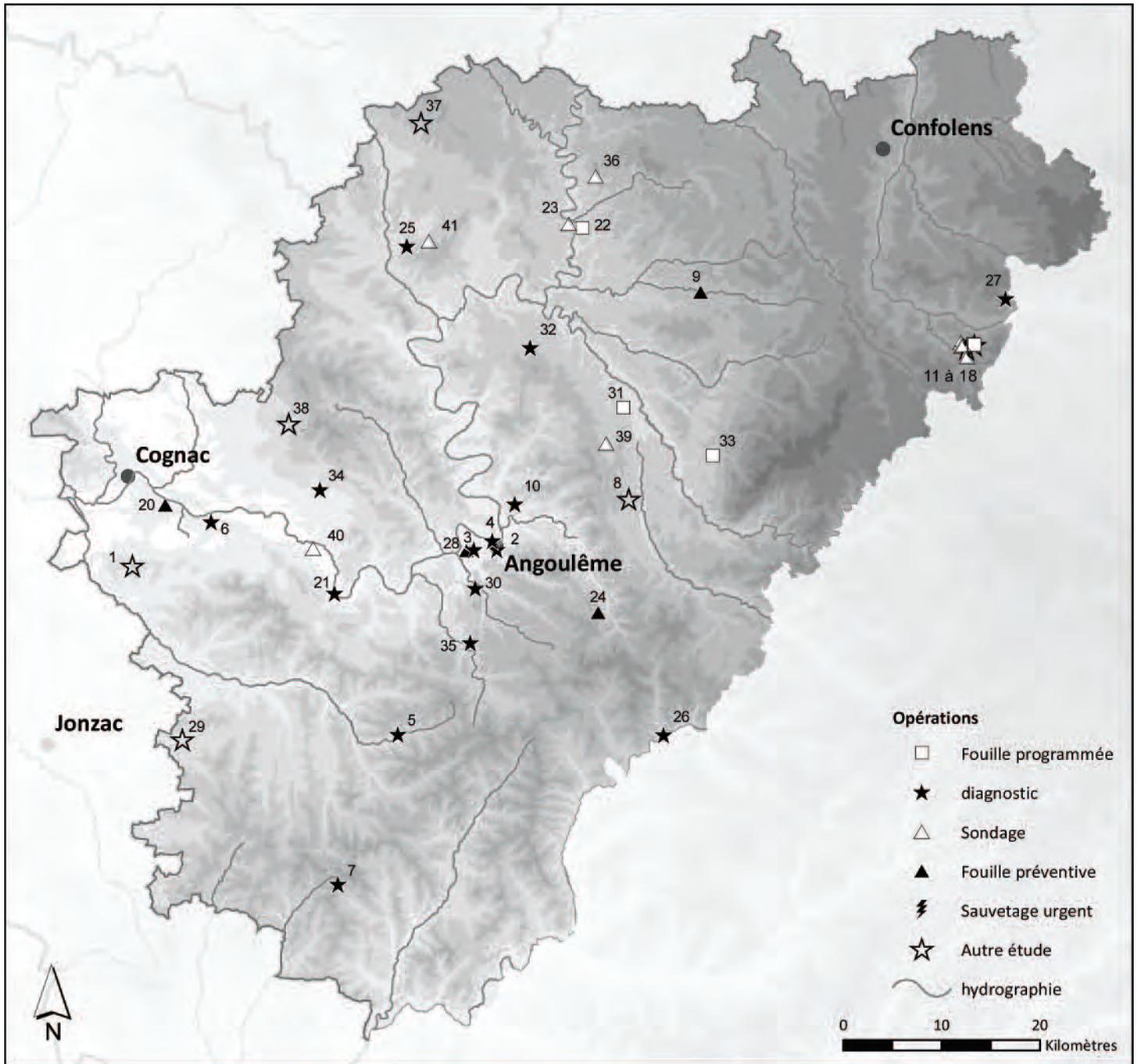


POITOU-CHARENTES CHARENTE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

Antiquité

Époques moderne et contemporaine

**ANGOULÊME
21, place Henri Dunant**

Les deux tranchées de diagnostic réalisées dans la cour de l'ancienne gendarmerie d'Angoulême ont permis essentiellement de mettre au jour des éléments datant des époques moderne et contemporaine. Il s'agit d'une partie des bâtiments de la gendarmerie, construite entre 1822 et 1824, et de quelques éléments antérieurs appartenant probablement à la Communauté des Filles de la Foi.

Les niveaux les plus profonds, caractérisés par des terres noires, indiquent par leur mobilier céramique, comme cela devient classique sur le plateau d'Angoulême, une présence humaine sur le site au moins depuis l'époque augustéenne.

Frédéric GERBER

Époque contemporaine

**ANGOULÊME
6, rue Antoine Saint-Exupéry**

Suite au projet de construction de trente deux logements déposé par l'Office Public de l'Habitat (OPH) d'Angoulême, dans le quartier de Basseau, sur la commune d'Angoulême, un diagnostic a été engagé du 15 au 17 novembre 2010. Au total 536 m² ont été sondés, soit 8,37 % de la superficie totale, sous forme de quatre tranchées continues.

La parcelle était entièrement recouverte d'une couche de remblais, plus densément au nord, en bordure de route, secteur correspondant à une habitation récemment détruite.

Aucun indice de site significatif n'a été découvert. Seules quelques structures récentes ont été mises au jour en lien avec cette occupation contemporaine.

Valérie AUDÉ

Époque contemporaine

**ANGOULÊME
Rue Émile Peyronnet et
Chemin du Montet, Basseau,
La Petite Combe à Soulie**

Suite au dépôt d'un projet de construction Rue Emile Peyronnet et Chemin du Montet, à Angoulême, en Charente, par la Mairie d'Angoulême, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été émis par le Service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes.

Deux diagnostics ont été engagés du 29 novembre au 8 décembre 2010 en raison de l'envergure du projet et par les faibles indices archéologiques connus dans ce quartier. Ils couvraient, pour le premier Rue Emile Peyronnet, une superficie de 16 725 m² et, pour le second au Chemin

du Montet, 10 900 m², soit au total 27 625 m². Quatorze tranchées de sondages continues ont été réalisées.

A la faveur de ces opérations ont été mis au jour quatre fossés curvilignes très arasés, sans indices chronologiques déterminants, et les fondations d'un baraquement contemporain. Il ferait parti d'un des nombreux cantonnements construits en novembre 1939 par la Poudrerie Nationale. Ces baraquements, installés sur environ 12 hectares, étaient

destinés à héberger la main d'œuvre indochinoise. En 1940, l'armée allemande réquisitionne et agrandit ce camp. Un dispositif défensif est alors installé : tours de guets, barbelés et miradors. Des prisonniers politiques français, russes et nord-africains y sont enfermés. En 1946, les 125 bâtiments sont abandonnés et investis par la population. Ils seront détruits dans les années 1960-1970.

Valérie AUDÉ

Moyen Âge

BLANZAC-PORCHERESSE

Place Saint-Arthémy

L'église Saint-Arthémy à Blanzac-Porcheresse, classée au titre des Monuments Historiques en 1890, connaît depuis longtemps des problèmes d'humidité, notamment le long de son côté nord, en raison d'une importante différence de niveaux entre les sols intérieurs et extérieurs. C'est dans ce cadre qu'un nouveau projet de drainage et de ventilation a été établi par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. C'est au niveau de l'emprise de ce projet que le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic d'une emprise de 200 m² tout au long de l'élévation nord de l'église.

Ce diagnostic, réalisé par deux agents de L'Inrap du 21 au 25 juin 2010, a entraîné la réalisation de cinq sondages



Blanzac-Porcheresse, place Saint-Arthémy :
Vestiges de l'enfeu mis au jour lors du diagnostic (cliché : A. Montigny).

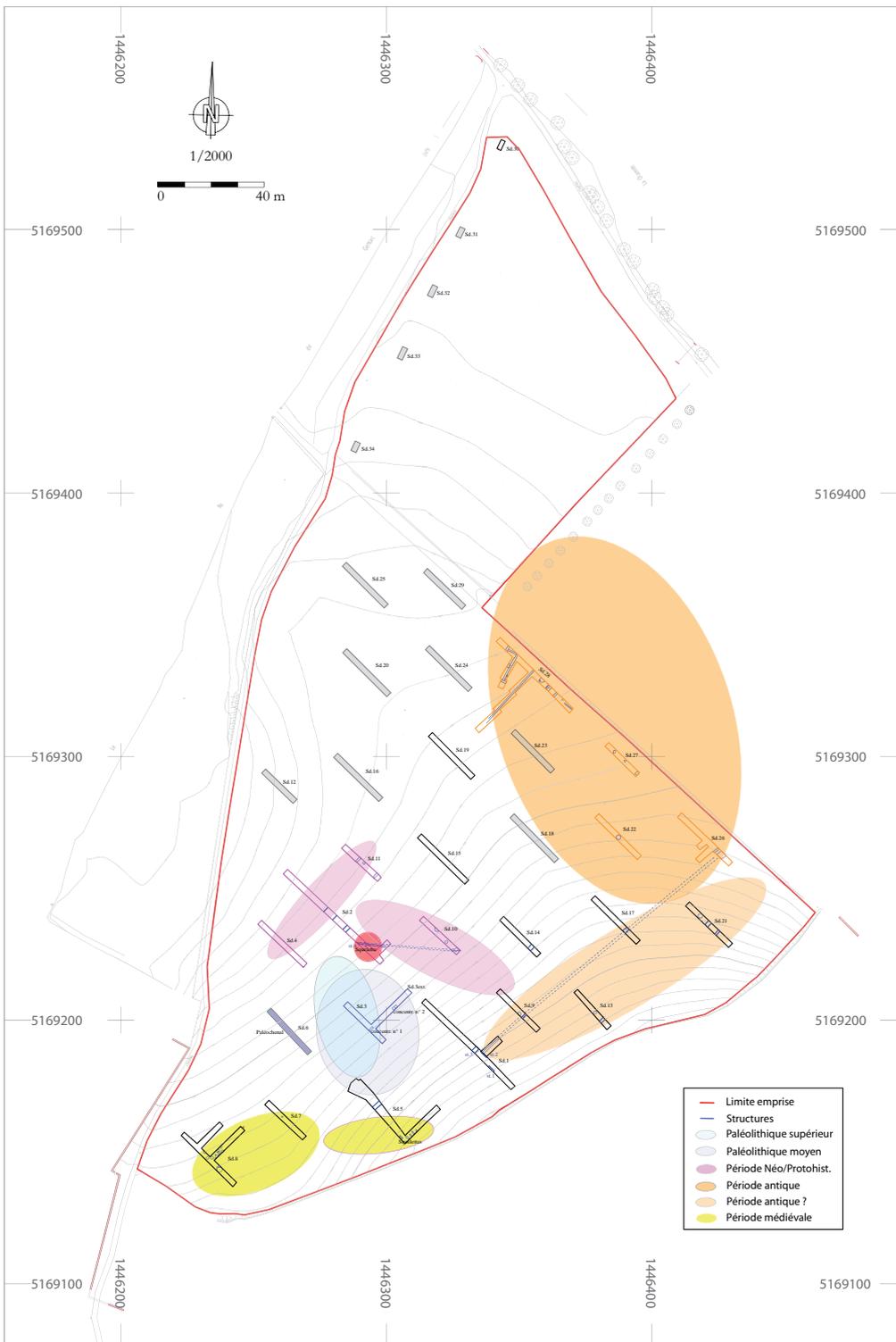
ayant permis d'observer différentes structures archéologiques. Les résultats sont relativement limités du fait de la présence d'environ 2 mètres de remblais contemporains contre le chevet et de l'existence de creusements, datant de la fin du XIXe siècle et des années 1990, le long de la nef et du transept nord. Malgré ces destructions des vestiges archéologiques appartenant à deux ensembles distincts ont pu être localisés.

Au niveau du chevet, les observations ont porté sur des maçonneries appartenant à des bâtiments adossés à l'église. Ces constructions, représentées sur des plans de la première moitié du XIXe siècle, communiquaient avec l'église par l'intermédiaire de portes percées dans le mur du chœur et du transept. S'il est apparu que ces édifices ont été détruits vers la fin du XIXe siècle, il n'a pas été possible d'en dater la construction.

Les plans anciens, les vestiges observés et quelques traces de solivages présentes sur les murs de l'église permettent d'esquisser une vision schématique de ces constructions. L'une d'entre elles faisait office de sacristie. Sa représentation sur le cadastre de 1836 montre l'existence de contreforts obliques laissant imaginer la présence d'une voûte à croisée. Le second bâtiment, dont deux murs ont été observés, occupait l'angle formé par le chœur et le bras nord du transept. Si sa fonction reste indéterminée, les traces qu'il a laissées dans les murs de l'église montrent qu'il s'agit d'un édifice à trois niveaux dont la toiture se trouvait dans la continuité de la couverture du chevet.

Aux abords du transept et le long de la nef, la mise au jour de plusieurs sépultures atteste de la présence d'un cimetière au nord de l'église. Le nombre de sépultures est relativement peu important du fait des divers travaux déjà réalisés le long des fondations de cette élévation. Malgré cela, il a été possible de localiser des inhumations en pleine terre ainsi qu'un sarcophage en calcaire. Les vestiges d'un enfeu, représenté sur un relevé réalisé vers 1844 par l'architecte Paul Abadie, ont été redécouverts au niveau de la deuxième travée de la nef. Cet aménagement est à mettre en relation avec ceux qui s'observent encore au sud de l'église.

Adrien MONTIGNY



Bourg-Charente, les pièces de Monsieur Jarnac : implantation des sondages et hypothèse de l'étendue des découvertes par périodes chrono-culturelles (DAO : M. Folgado).

Cette opération de diagnostic préventif a été effectuée entre le 7 et le 18 juin 2010 sur la commune de Bourg-Charente dans le cadre d'un projet d'élevage d'esturgeons. L'arrêté de diagnostic et les prescriptions faisaient état d'une richesse archéologique notable dans l'environnement et plus particulièrement pour la Préhistoire, la Protohistoire et

sein de l'emprise des travaux.

Enfin, fait exceptionnel, un squelette humain a été trouvé dans un contexte stratigraphique antérieur à l'Holocène, situation confirmée par une datation radiocarbone calibrée

l'époque médiévale. La parcelle diagnostiquée fait 38 647 m² ; elle est située en bord de Charente en contrebas d'un coteau à la sortie d'une petite vallée et présente des conditions assez favorables à l'installation et la préservation d'occupations humaines. L'intervention préventive a confirmé ce potentiel archéologique dans la plus grande partie des sondages effectués (21 sur 34) et a livré des informations et vestiges pour diverses périodes et complexes chrono-culturels.

La période paléolithique est représentée principalement par deux concentrations d'objets lithiques ; la première concerne le Paléolithique supérieur – un débitage lamellaire de faciès encore non précisé - et la deuxième, dans de très bonnes conditions de préservation, présente un système de débitage discoïde, attribuable au Paléolithique moyen. La période néolithique et/ou protohistorique se présente de manière éparse – lithique et céramique - dans la partie basse du terrain et seule une structure en creux peut lui être attribuée avec certitude.

L'Antiquité est représentée par des murs arasés de bâtiments associés à des fosses et des fossés, tous liés à des activités agricoles. Ces constructions semblent se développer sur un secteur qui est en dehors de l'emprise des travaux. Un secteur, au sud de l'emprise, comprend des silos agricoles arasés datant de l'époque médiévale au sens large. Ils pourraient être en relation avec une occupation située dans un secteur non diagnostiqué et – ce qui devrait être vérifié - à cinq sépultures humaines découvertes au

à 10 580-10 500 BP (laboratoire *Beta Analytic Inc.*). Deux lamelles en silex et un percuteur en calcaire lui sont directement associés comme dépôt funéraire. Cette découverte remarquable évoque sans conteste le contexte chrono-culturel mésolithique régional et notamment les sépultures fouillées à La Vergne en Charente-Maritime (Courtaud, Duday 1995 ; Duday, Courtaud 1998).



Bourg-Charente, les pièces de Monsieur Jarnac : vue générale du squelette en fin de fouille (cliché : D. Henry-Gambier).

Mila FOLGADO, Pascal BERTRAN, Isabelle SOUQUET-LEROY et Dominique HENRY-GAMBIER

Courtaud, Duday 1995

COURTAUD (P.), DUDAY (H.) – Découverte d'une nécropole mésolithique à la Vergne (Charente-Maritime). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1995, Tome 7, fascicule 3-4, pp. 181-184.

Duday, Courtaud 1998

DUDAY (H.), COURTAUD (P.) - La nécropole mésolithique de La Vergne (Charente-Maritime). In : Guilaine J. (Dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France, 1997, Éditions Errance, p. 27-37.

Antiquité

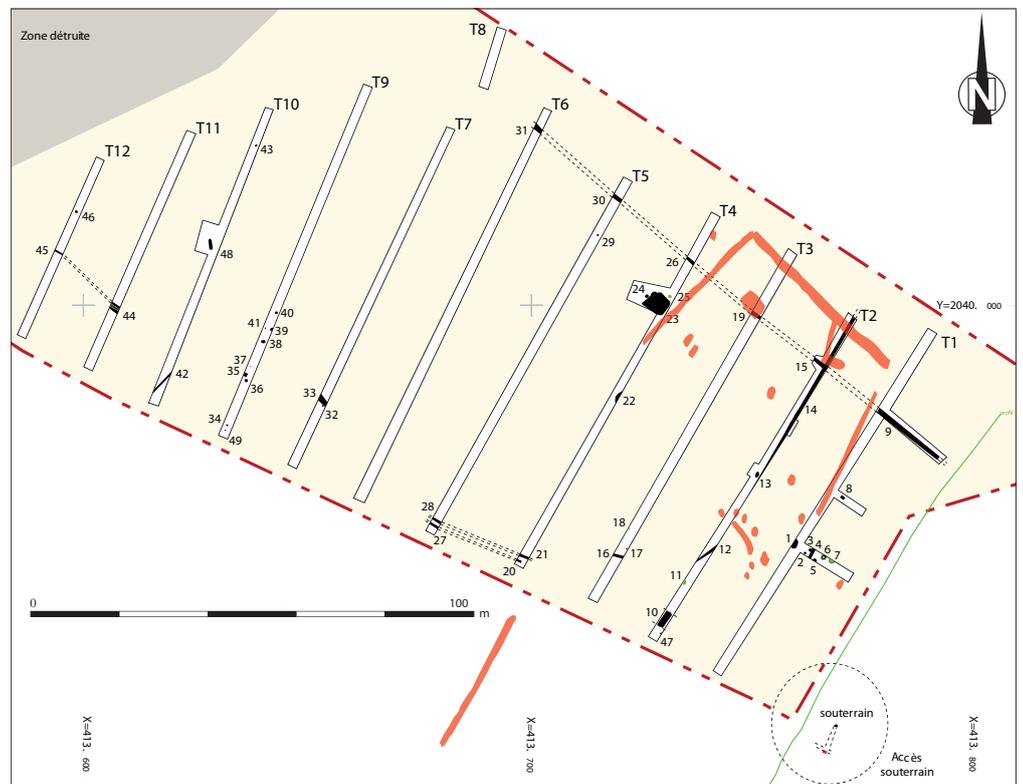
Moyen Âge

BROSSAC ZAE Le Passe Taureau

Des indices d'occupation rurale (fosses, fossés) perçus par photographie aérienne et l'existence toute proche d'un souterrain refuge ont motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique au lieu-dit Le Passe Taureau à Brossac (Charente).

Le projet émane de la communauté de communes des 3 B Sud Charente. Il vise à aplanir et viabiliser un terrain d'un peu plus de 2 ha sur lequel doit être implantée une base RFF liée à la réalisation de la LGV-SEA, et à plus long terme une zone d'activités économiques.

Treize tranchées continues, représentant 10 % de l'emprise, ont été ouvertes. Les éléments découverts, mise à part une sépulture antique isolée, appartiennent tous à la période médiévale. Il s'agit essentiellement de silos, fosses et fossés parcelaires qui témoignent d'une occupation agricole, probablement en rapport avec la ferme limitrophe de *Chez Louainet* et son souterrain associé.



Brossac, ZAE Le Passe Taureau : report des données de la photographie aérienne sur le plan du diagnostic (DAO : F. Gerber).

Frédéric GERBER

BUNZAC

Forêt de la Braconne et ses marges

La forêt domaniale de la Braconne, massif forestier charentais de plus de 4 800 ha, situé à 16 km au nord-est d'Angoulême et 4 km à l'ouest de la Rochefoucauld, suscite depuis 2008 un intérêt grandissant de la part de plusieurs laboratoires universitaires.

En 2009, G. Baigneau, étudiant en géographie à l'Université de Limoges (laboratoire GEOLAB), réalise sous la direction de P. Allée, un travail sur les relations qui unissent les forges charentaises modernes et contemporaines à la forêt de la Braconne. Les traces d'une activité de charbonnage intense, repérées en prospection sur le canton forestier du Gros Fayant de la Braconne et matérialisées sur le terrain par des plateformes de charbonnage, attestent du rôle déterminant de cette forêt dans l'essor de l'activité sidérurgique et économique charentaise pour ces deux périodes. L'inventaire de ces plateformes révèle également dans cet espace, l'existence de vestiges d'activité de transformation du minerai de fer en métal, appelés plus couramment « ferriers ». Constituant des témoins privilégiés d'une activité préindustrielle, ces vestiges posent la question de la contemporanéité de certaines charbonnières avec les sites de réduction directe repérés, du passé métallurgique et de l'occupation de ce territoire aux périodes historiques anciennes.

Pour répondre à l'émergence de ces problématiques, des collaborations ont été engagées entre l'Université de Limoges (laboratoire GEOLAB), l'Université de Poitiers (laboratoire HeRMA), l'Office National des Forêts et une association charentaise, la Route des Tonneaux et des Canons.

En 2010, dans le cadre d'une première année de Master recherche en archéologie à l'Université de Poitiers (laboratoire HeRMA), une étude de *l'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges aux époques antique et médiévale*, a été menée sous la direction de N. Dieudonné-Glad. L'objectif était de cerner la dynamique spatiale de la forêt de la Braconne par une analyse spatiale des sites antiques et médiévaux.

Le travail de prospection pédestre entrepris sur la zone en question, a permis d'enrichir considérablement la base Patrimoine avec le repérage de 69 nouvelles entités archéologiques, dont 50 sont liées à l'activité sidérurgique (ferriers et minières).

Ces résultats viennent confirmer, pour une zone d'étude élargie à un ensemble de 10 communes, le potentiel métallurgique déjà perçu, à l'échelle d'un canton forestier, par l'Université de Limoges (laboratoire GEOLAB). Ils apportent également de nouveaux éléments et surtout un nouveau regard sur l'anthropisation de la forêt de la Braconne aux périodes historiques anciennes, par la découverte de plusieurs sites correspondant probablement à de l'habitat et du parcellaire.

Ce premier travail d'inventaire ne constitue qu'un état momentané de nos connaissances puisqu'il reste dans la forêt de la Braconne et ses marges, de nombreuses zones qui n'ont pas encore été arpentées. A titre indicatif, seulement 12 % du nombre total de parcelles forestières ont fait l'objet de prospections et, qui plus est, de prospections ponctuelles. Seule une étude, la plus exhaustive possible, par un travail de prospections systématiques, peut permettre de déterminer efficacement les zones qui sont réellement vierges de toute occupation et activité humaine.

Graziella RASSAT

Baigneau 2009

BAIGNEAU G. (2009) – *Forges et charbonnières en forêt de la Braconne : de l'inventorisation au projet patrimonial*, mémoire de Master 1 de l'Université de Limoges, sous la dir. de P. Allée, 76 p.

Rassat 2010

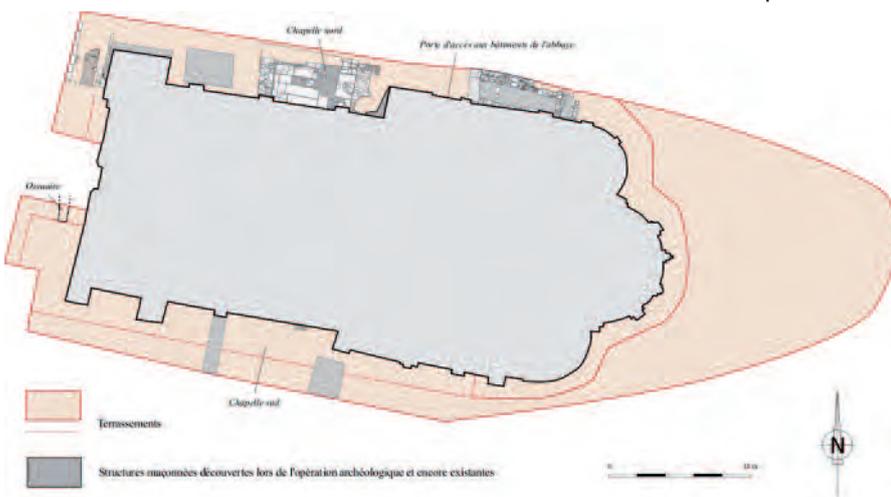
RASSAT G. (2010) – *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges aux époques antique et médiévale*, mémoire de Master 1 de l'Université de Poitiers, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad, 2 vol. 247 p.



Forêt de la Braconne et ses marges : zone d'étude (cartographie : G. Rassat).

CELLEFROUIN Église Saint-Nicolas

L'opération archéologique de Cellefrouin a été prescrite par le Service Régional d'Archéologie de Poitou-Charente dans le cadre d'un projet d'assainissement et de drainage de l'église Saint-Nicolas. Les travaux impliquent la mise en place d'une galerie ventilée tout le long des murs nord et sud de l'édifice et leur raccordement au réseau existant. La fouille archéologique, réalisée sur la totalité de l'emprise concernée par les creusements liés aux travaux de restauration, a eu pour objectif principal de documenter le remplissage conservé autour de l'église, en recueillant les éléments archéologiques nécessaires à la datation et à l'interprétation des différentes élévations conservées et des structures associées. Les découvertes funéraires se caractérisent essentiellement par un dépôt secondaire dont la fouille n'a pu être réalisée que partiellement. Il est probable que la deuxième tranche (à venir) de l'opération de Cellefrouin permette de compléter les informations concernant ce dépôt secondaire. Cependant deux sépultures dans leur état primaire pourraient apporter plus de précisions quant à la datation de l'ancien cimetière, les analyses ^{14}C sont en cours de réalisation.



Cellefrouin, église Saint-Nicolas : plan général (DAO : M. Dartus).

Les découvertes faites au cours de l'opération archéologique ont surtout permis de mettre en évidence les occupations de la période moderne. Il n'a pas été possible de fouiller les niveaux de la période médiévale puisque les côtes de creusement imposées par le projet d'aménagement ne le permettaient pas. Deux tranchées ont donc été creusées suivant les murs gouttereaux sud et nord de l'église ainsi que le long de la façade ouest en laissant une berme de 5 m de large au niveau du portail afin de permettre l'accès à l'église. Cet espace sera fouillé lors de la dépose de l'escalier prévue.

Située en fond de vallon l'église de Cellefrouin possède une des plus anciennes façades de l'Angoumois. La *cella* Saint-Pierre est fondée au début du XI^e siècle par l'évêque de Périgueux, puis équipée quelques décennies plus tard d'un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Charroux. Dès 1096 ce dernier abrite des chanoines affiliés à

la règle augustinienne. L'église abbatiale actuelle présente des traces de campagnes successives de construction. Nombre d'entre elles ont été documentées par l'étude historique de l'étude préalable réalisée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. On relèvera particulièrement pour le XV^e siècle, la construction d'une chapelle à chacune des extrémités orientales des bas-côtés de l'église. Des saccages sont ensuite réalisés au cours des Guerres de Religion puis d'importantes réparations sont réalisées en 1811.

La fouille a permis de mettre au jour les deux chapelles attenantes aux bas-côtés de l'église, de découvrir le point de passage entre l'église et les bâtiments de l'abbaye et de comprendre la surélévation des niveaux de circulation extérieurs actuels.

La première chapelle découverte à l'extrémité orientale du bas-côté nord de l'église Saint-Nicolas présente une surface de 30 m² environ, elle est remarquable notamment par son dallage constitué de grandes dalles de calcaire dont les dimensions varient entre 0,72 x 0,58 m et 2,25 x 0,72 m.

Un niveau de destruction a été découvert en relation avec l'extérieur de cette chapelle, il s'agit d'un niveau d'incendie dans lequel on a retrouvé de nombreux fragments de tuiles, des pavés en terre cuite, des morceaux de poutres brûlés et de la céramique. L'étude spécialisée a daté ce mobilier céramique du XVI^e siècle, ce qui permettrait de corréler cet incendie avec les saccages des Guerres de Religion.

La deuxième chapelle, retrouvée quant à elle à l'extrémité orientale du bas-côté sud de l'église, présente une surface de 70 m², elle se caractérise par l'arche en arc brisé et les piédroits moulurés qui donnaient accès depuis l'église et par le départ de voûte en croisée d'ogives sur le mur opposé.

D'après les découvertes, les bâtiments de l'abbaye se trouveraient au nord de l'église. En effet, il a été confirmé que la porte, déjà visible avant les terrassements, au niveau du transept, ouvrait bien sur un espace construit. De nombreuses maçonneries ont été mises au jour à cet endroit, elles évoquent une stratigraphie complexe mais malheureusement l'aire de fouille trop réduite ne permet pas d'interpréter ces constructions autrement que par chronologie relative.

Quelques dalles funéraires, en position secondaire, ont été découvertes au sud de l'église, elles devaient correspondre à des inhumations du XVII^e siècle, au vu de l'épithaphe observée sur l'une d'entre elles. La structure funéraire la plus remarquable est un ossuaire retrouvé au pied sud du portail de l'église Saint-Nicolas. Trente sept individus (en NMI) ont été re-inhumés à l'époque moderne, suite à un probable



Cellefrouin, église Saint-Nicolas : moulures de la chapelle sud
(cliché : M. Dartus).

curage du cimetière médiéval. L'étude anthropologique a démontré que ces individus étaient tous de genre masculin et d'un âge assez avancé. L'absence de traumatisme et de fracture ainsi qu'une basse fréquence de la carie dentaire permettent d'évoquer l'hypothèse d'une population aisée. Les datations ^{14}C , en cours de réalisation, permettront de voir s'il existe un lien entre ce dépôt secondaire et les vestiges des bâtiments qui ont été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Cette opération a donc favorisé la compréhension de l'occupation autour de l'église Saint-Nicolas du XV^{e} siècle jusqu'à nos jours. Selon les textes les deux chapelles attenantes à l'église ont été construites au XV^{e} siècle, cette datation est confirmée par l'étude céramique qui estime le niveau de destruction au XVI^{e} siècle. Il est également possible d'aborder l'organisation générale de l'abbaye dont les bâtiments se développent vers le nord contrairement à ce qui était admis avant l'opération archéologique. Le cimetière associé à l'église abbatiale se situait au sud de cette dernière et s'étendait vers l'est en suivant le chevet. La différence d'altitude entre le niveau d'occupation originel et le niveau de circulation actuel a été expliquée lors des terrassements. En effet le remblai qui enserre l'église abbatiale est exclusivement constitué de matériaux de construction (pierres de taille et mortier) issus de la démolition des deux chapelles attenantes probablement au XVIII^{e} siècle.

Magalie DARTUS

CHAMPNIERS ZAC des Montagnes-Ouest

Un projet d'extension de la « ZAC des Montagnes-Ouest » à Champniers (Charente) est à l'origine du diagnostic archéologique, sur une surface de 34 hectares. Les recherches sur le terrain se sont déroulées du 24 avril au 18 mai 2010.

Cette opération n'a pas révélé d'indices archéologiques de grande importance. Les principales structures conservées consistent en fossés parcelaires et en probables « puits-perdus » récemment réalisés. Quelques fossés très arasés

et trous de poteaux n'ont pu être datés faute de mobilier archéologique associé. Celui-ci a été trouvé hors contexte (terre végétale et colluvions). Il semble bien que les parcelles intéressées n'aient été exploitées que très tardivement (XIX^{e} siècle) en raison d'un relief accidenté. C'est ce qu'indiquent les rares vestiges archéologiques piégés dans le comblement des thalwegs, suite à la mise en culture de parcelles sans doute boisées auparavant.

Jérôme ROUSSEAU

Antiquité

CHASSENON Entrée est du bourg - RD 29

La Mairie de Chassenon a mis en place un projet d'aménagement du centre bourg qui se répartit en trois phases. La tranche 1, qui concerne le réaménagement de l'entrée

est et du centre du bourg, a consisté à installer un nouveau réseau d'eau pluviale et à rehausser la chaussée pour créer une zone limitée à 30 km/h.

Une tranchée principale longeant le bord sud de la route départementale 29 (reliant Chabanais à Rochechouart) a été creusée d'est en ouest sur 265 m de longueur. Sept tranchées perpendiculaires s'y raccordent, jusqu'au bord nord de la route.

La stratigraphie a permis, par endroits, d'atteindre l'impactite naturelle, notamment en partie est, où celle-ci affleure au niveau de la route, voire plus haut, puis suit un pendage négatif vers l'ouest.

En partie est de la tranchée principale, entre le théâtre et le sanctuaire, un léger creusement de l'impactite, comblé de graviers et en relation avec un niveau horizontal de mortier (sol ?), pourrait correspondre à une "chaussée" que J. H. Moreau mentionne en 1980 et qui relierait les deux édifices antiques. L'ensemble est recouvert d'une couche de destruction qui contient des fragments de pilastres cannelés et de plinthe ou de corniche en marbre, ainsi que du calcaire émoussé et du mortier.

En partie centrale de la tranchée principale, on dénombre 13 creusements ouverts à partir de l'impactite. L'un d'eux, large de 3 m à l'ouverture et profond de 1,20 m, correspond à un fossé d'orientation nord-sud. Deux trous de poteaux ont également été observés, ainsi qu'un ensemble certain de 5 fosses, réparties de manière irrégulière sur la longueur du tracé. Elles suivent généralement un profil évasé ; leur fond peut-être soit en U, soit plat. Leur largeur varie de 0,50 m à 0,30 m et leur profondeur oscille entre 0,13 m à 0,50 m. Cinq autres creusements ont été interprétés comme des fosses, mais il est possible qu'ils constituent des fossés ou des trous de poteaux. Leur largeur se situe entre 0,20 m et 0,64 m et leur profondeur varie de 0,08 m à 0,30 m.

Deux murs ont été mis en évidence. Le premier, orienté nord-sud, est conservé sur 3 assises (0,42 m) et mesure 0,68 m de largeur. Il repose sur le niveau géologique. Le second, situé à 3 m, constitue le blocage d'un mur. Il est conservé sur 1,40 m de longueur et 0,42 m de hauteur.

Le niveau d'occupation, qui comble les différents creusements et fonctionne avec les murs, est caractérisé par une couche argileuse noire, organique, contenant de nombreux fragments d'amphores et de céramiques précoces (début I^{er} s. p.C.)

En partie ouest de la tranchée principale, un drain en pierre a été aménagé à une date indéterminée. Plus à l'est, un premier parement de mur a été dégagé et 18 m à l'est, deux autres portions de murs ont été observées. Enfin, à 10,50

m à l'est, un dernier mur a été mis au jour, associé à un aménagement fait d'une dalle d'impactite.

Entre ces structures maçonnées, les niveaux d'occupation (riches en mobilier) sont matérialisés soit par une couche argileuse organique noire, soit par des niveaux sablo-argileux bruns-rouges indurés.

Dans une tranchée perpendiculaire, un mur a été dégagé. Mais en l'état actuel, il ne présente aucun lien avec les précédents. Il fonctionne avec de possibles niveaux de circulation en terre. De part et d'autre de celui-ci, les couches de destruction sont différentes les unes des autres. Du côté nord, il s'agit d'enduits peints très fragmentaires situés au-dessus d'un possible niveau d'incendie. Au sud, il s'agit d'une couche de destruction contenant des fragments de terres cuites architecturales, des nodules de mortier et des cailloux. Il existerait donc peut-être des espaces distincts de part et d'autre du mur (espaces intérieur et extérieur ?).

Les phases post-antiques (médiévale ? moderne ?), successives à des couches de destruction, correspondent à des niveaux de sols (succession de couches très fines d'argile et de mortier blanc et rose, ou lit de mortier de chaux mélangé à du calcaire désagrégé) et de remblai. Celui-ci constitue l'ancien chemin qui menait de Rochechouart à Chabanais. L'actuelle route départementale reprend son tracé.

Ces travaux nous ont donné l'occasion d'intervenir dans une zone du bourg qui avait déjà été perturbée par des travaux, mais qui n'avait jamais fait l'objet de surveillance archéologique. Ces interventions, qui ont eu lieu dans les années 1990, avaient permis d'observer des structures antiques. Leurs emplacements – de fait approximatifs - nous ont été rapportés par voie orale par des habitants.

Cette intervention a donc permis de mettre en évidence des niveaux d'occupation datés du début du I^{er} s. p.C. Cette datation confirme l'occupation précoce du centre du bourg actuel de Chassenon, déjà observée par ailleurs (fouille de puits). Les structures antiques, assez densément réparties mais sans réelle organisation en l'état actuel, viennent compléter la vision de l'occupation domestique que l'on soupçonnait. Enfin, il a été possible de dessiner l'évolution chronologique de cette partie du bourg depuis l'époque antique jusqu'à aujourd'hui.

Sandra SICARD et Gabriel ROCQUE

Un projet d'aménagement du château de La Brousse est à l'origine de cette opération. Elle a consisté à suivre le creusement à la pelle mécanique de tranchées d'enfouissement de réseaux.

Ce manoir semble avoir été bâti au XIV^e siècle. Il est composé d'un logis central, de quatre tours, dont une est aujourd'hui détruite, et d'une série de dépendances.

Dans la partie sud, seuls les vestiges de la tour disparue ont été mis au jour. Ses fondations sont de mauvaise facture (pierres de natures diverses sans agencement, montées sans mortier...).

En revanche, les tranchées situées au nord du château ont permis de mettre en évidence une histoire plus riche. L'étude d'une petite partie des fondations du logis principal a montré l'existence de deux phases d'aménagement. Le premier logis est situé à l'ouest, il était composé de deux tours situées en son centre. Les fondations y sont

parfaitement agencées en blocs d'impactite de grand appareil liés au mortier. La partie est, composée de fondations de petites pierres de différente nature, jointes au mortier, a été accolée à ce premier logis. De même, un important niveau d'incendie est présent dans la stratigraphie face à l'entrée du manoir. Enfin, c'est une ancienne voie pavée de dalles d'impactite permettant l'accès au château depuis le nord qui a pu être en partie mise au jour.

Gabriel ROCQUE

CHASSENON

Étude du paysage de l'agglomération de *Cassinomagus* et ses transformations au Moyen Âge

Antiquité

Moyen Âge

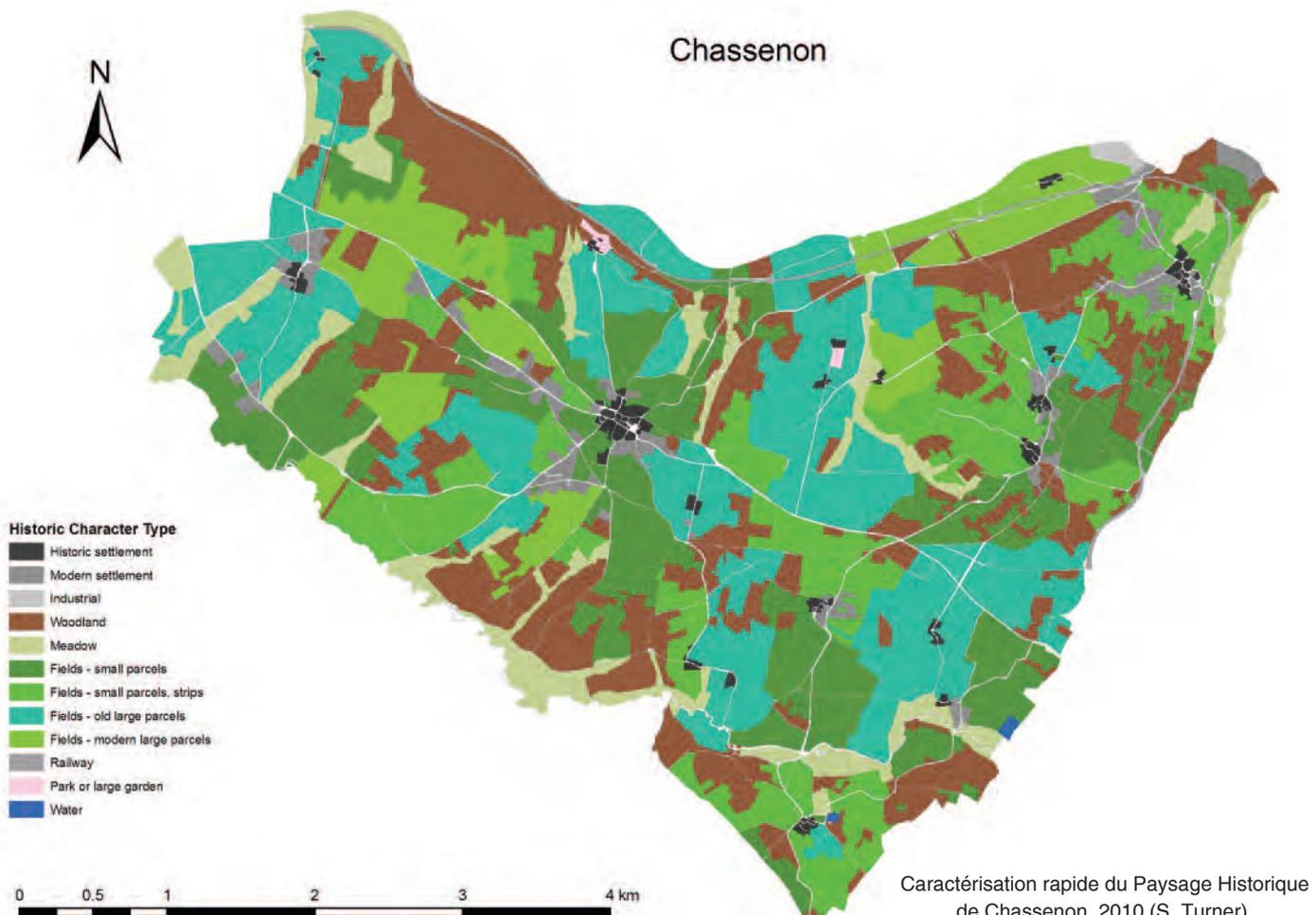
Epoque moderne

et contemporaine

Notre but était de développer un projet de recherche dans les environs de *Cassinomagus* qui concerne les changements de longue durée du paysage. Nous espérons réussir à développer un projet qui intégrera les résultats des prospections archéologiques sur un SIG, afin d'entreprendre une nouvelle analyse de la région depuis la période romaine. Notre travail constituera un outil utile à la mise en contexte des monuments et la gestion du paysage historique ; car comprendre les changements du paysage est d'une im-

portance fondamentale pour comprendre la nature des ressources archéologiques encore disponibles de nos jours.

Aucune opération de terrain n'a été entreprise en 2010, mais nous avons établi un SIG pour la région Chassenon pour créer une source de données provisoire *Historic Landscape Characterisation* (HLC/Caractérisation du Paysage Historique) (Turner, Crow 2010) et créé une stratégie de recherche (en collaboration avec nos collègues de Chassenon).



L'analyse HLC ira au-delà d'une simple carte de l'occupation du sol, car elle analysera et présentera – de manière générale – les principales périodes de développement pouvant être détectées dans le paysage historique. L'objectif du HLC Rapide était de déterminer si la méthode pouvait être appliquée au secteur de Chassenon et d'évaluer l'efficacité que pourrait avoir un travail plus détaillé. Ce fut un succès

sur ces deux aspects. Il fut aussi utile pour définir les axes de recherche pour les prochaines phases du projet.

Sam TURNER et Jane WEBSTER

Turner, Crow 2010

TURNER (S.), CROW (J.) - Unlocking historic landscapes in the eastern Mediterranean: two pilot studies using historic landscape characterisation, *Antiquity* 84 (323), 216-229.

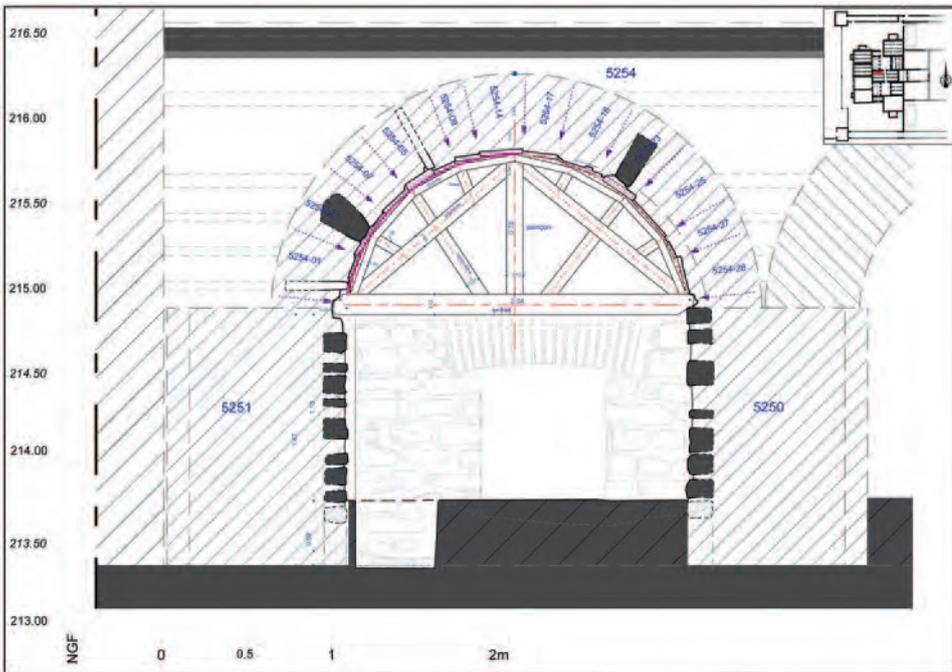
CHASSENON

**Thermes de Longeas –
Rez-de-chaussée**

Antiquité

En juillet 2010, la campagne de fouilles des thermes de Longeas à Chassenon a concerné le rez-de-chaussée de

à étudier en détail les voûtes de plusieurs autres salles de service du rez-de-chaussée.



Chassenon, thermes de Longeas : coupe transversale de la salle-cendrier n° 15 (relevé et restitution : L. Calamy).

l'édifice. C'est une zone qui était très peu étudiée depuis la reprise des recherches en 1995. Quelques sondages avaient été ouverts en 1996 dans les salles voûtées et les études architecturales menées en 2005 et 2006 avaient soulevé des interrogations sur le fonctionnement des foyers. Deux thèmes ont été abordés : celui de la nature des systèmes de soutènement et celui de l'organisation et de la chronologie des *praeefurnia* des cours de chauffe.

La première problématique s'inscrit dans la thématique architecturale du projet global d'étude des thermes. Elle prolonge en partie la campagne de fouilles de 2009 en cherchant notamment à résoudre la question de la nature – vraisemblablement originale – du mode de soutènement du bassin AI3 du *caldarium*. Par comparaison, on a cherché

Le second thème concerne le système de chauffage des thermes. Il complète les travaux menés sur les hypocaustes des salles chauffées de l'étage en 2005 et 2006. On cherchait à comprendre l'organisation des foyers, leur chronologie, les traces d'éventuels réaménagements, ainsi que la part des réfections effectuées au XXe s. par J.-H. Moreau.

Cette étude tient également compte du Projet Architectural et Technique (PAT 2008, § 2.5) défini par D. Dodeman et la Conservation Régionale des Monuments Historiques pour la mise en valeur des thermes et dans lequel des travaux sont prévus sur les foyers Pr 6 à Pr 9 de la cour de chauffe nord Sv3. Plusieurs sondages ont été ouverts sur la terrasse ouest et les *praeefurnia* de la cour de chauffe nord (Sv3). L'organisation, la technique de construction et la forme des quatre foyers, ainsi que

celles du terre-plein central, sont désormais bien connues. L'étude du mobilier par S. Soulas (céramologue, Bordeaux) ne permet malheureusement pas de proposer une datation absolue pour l'aménagement de cet espace de service. Cependant, la découverte d'enduits peints dans les remblais de construction pourrait indiquer qu'il ne date probablement que de la seconde grande phase de travaux des thermes (état 2.2), datée de la fin du IIe s. p.C. Une phase de réaménagement postérieur a également été repérée. De plus, il est acquis qu'une partie des vestiges aujourd'hui visibles est due aux restaurations du XXe s. et qu'ils ont, à tort, cristallisé des niveaux de réoccupation des IVe et Ve s. p.C.

La fin de la fouille du bassin AI3 du *caldarium*, commencée en 2009, a permis de comprendre les phases de sa des-



Chassenon, thermes de Longeas : vue du praefurnium Pr8
(cliché : D. Hourcade).

truction et de son comblement. L. Calamy (architecte, Bordeaux) a aussi pu déterminer la façon dont le fond du bassin avait été construit. Comme on le supposait l'année dernière, il ne reposait pas sur un remblai, ni sur la voûte d'une salle de soutènement. Il était en fait porté par une plateforme en bois, formée d'un enchevêtrement de poutres transversales et de lattis, elle-même soutenue par une série de quatre poteaux verticaux. En outre, les nombreux enduits et stucs mis au jour dans les niveaux de destruction ont permis à J.-Ch. Méaudre (picturaliste, M2, Université de Paris IV) de restituer le décor riche et complexe, jusqu'ici inédit, du *caldarium* et de son bassin.

Un soin tout particulier a été apporté à l'étude de la voûte de la salle-cendrier n° 15. Servant de vidange aux foyers de la cour de chauffe nord, Sv3, cette pièce sert également de soutènement au sol du *tepidarium* T2 de l'étage. Les empreintes laissées par les planches de son coffrage, ainsi qu'une grande partie des traces laissées par les ouvriers et leurs outils, ont été systématiquement relevées par L. Calamy. On connaît désormais la forme et l'agencement des cintres en bois utilisés.

Enfin, le nettoyage des voûtes effondrées des salles de soutènement n° 1 et 2, sous le *frigidarium* nord F2, a permis d'étudier en détail l'écorché des structures et de comprendre les techniques et étapes de leur construction.

David HOURCADE

Antiquité

CHASSENON Thermes de Longeas (travaux MH)

Un projet de valorisation des thermes de Chassenon est mis en place par le Conseil général de la Charente, avec pour objectif l'installation d'une vaste toiture à l'emplacement de l'actuelle. Cette nouvelle toiture se compose d'une toile supportée par plusieurs enfilades de poteaux situées en périphérie de l'édifice antique. L'impact des constructions implique donc de réaliser des sondages à l'emplacement de chaque poteau et d'effectuer des travaux Monuments Historiques (dépose de structures maçonnées) lorsque la présence de vestiges le nécessite.

En 2009, une première campagne de sondages a été réalisée. La campagne de septembre 2010 a permis d'achever cette série de sondages par la réalisation de 3 derniers. Deux sondages se situent dans la cour sud des thermes et le troisième, dans la cour nord.

Le sondage de la cour nord se situe à proximité de sondages déjà ouverts par D. Hourcade en 1996 et 1997. Les niveaux d'occupations antiques ont tous disparu lors des fouilles anciennes ou des aménagements de la cour. En revanche, de nombreuses traces du chantier de construction sont encore visibles. Un fossé de drainage d'orienta-

tion est-ouest, déjà observé lors de campagnes antérieures, a été mis au jour. Il est profond de 1,20 m et large de 0,80 m, il est creusé à travers l'argile et la roche. Cinq recouvrements attestent de son entretien régulier. Il semble comblé avec des déchets liés au chantier de construction. Il est recouvert par un sol de mortier, comprenant plusieurs recharges, qui est présent sur l'ensemble du sondage. Le mur sud du caniveau bordant au sud la galerie nord des thermes a été mis en évidence. Il est fondé en tranchée étroite, à l'exception des deux dernières assises hautes qui sont maçonnées.

Les sondages ouverts dans la cour sud font suite à d'autres ouverts en 1996 et 1997 par D. Hourcade et en 2010 par C. Doulan.

Le sondage ouest ouvert dans la cour sud a permis d'atteindre l'argile naturelle. Celle-ci est creusée de plusieurs fossés d'orientation est-ouest. L'un, en bordure de sondage est relativement étroit et peu profond (0,90 m de largeur pour 0,30 m de profondeur). En revanche le second est de dimensions plus importantes (1,20 m de largeur pour 0,90 m de profondeur). Comme pour le fossé de la cour nord,

deux recreusements attestent d'un entretien régulier. Là encore, le fossé semble comblé avec des matériaux de construction. Il est recouvert par un épais colluvionnement qui s'étend de part et d'autre. Par la suite un sol de mortier recouvre une partie du sondage. Ce sol est creusé d'un nouveau fossé qui reprend presque exactement le tracé de l'ancien. Après son comblement une nouvelle chape de mortier le recouvre. Deux fosses, peut-être liées au chantier de construction, percent à nouveau ce sol de mortier. De nombreuses couches recouvrent ces différents éléments sans qu'il soit possible d'en déterminer la nature (construction ? destruction ?) ni la datation. Enfin, un niveau de circulation est installé. Après avoir creusé une large tranchée (au moins 1,60 m de large), celle-ci est remplie d'enduits peints provenant des salles thermales pour permettre le drainage. Le tout est recouvert d'une couche composée de tuiles pilées. Il s'agit peut-être d'un niveau de circulation lié au chantier de récupération des matériaux des thermes. Cependant aucune datation n'a été possible.

Le sondage est a permis d'atteindre l'impactite. La première occupation est marquée par la mise en place du caniveau nord qui borde l'édifice thermal et par le creusement d'un fossé d'orientation est-ouest. Celui-ci constitue le prolongement de la portion observée dans le sondage situé à l'ouest, ainsi que de celle mise au jour lors de la fouille de C. Doulan au niveau du mur de clôture ouest des thermes

Le comblement supérieur du fossé est caractérisé par une couche de colluvionnement qui s'étend au nord et au sud de celui-ci sur une épaisseur d'au moins 20 cm. Le mobilier qui en provient indique une période précoce (début Ier s. p.C.).

C'est ensuite que le caniveau sud qui longe la galerie sud du bâtiment thermal est installé et que l'on ajoute des dalles de couverture sur les murs latéraux du caniveau nord. Dans le même laps de temps, au même emplacement et suivant une direction similaire au premier fossé, on observe une superposition de 3 autres fossés, chacun recoupant le comblement du précédent.

Au sud de ces fossés, les niveaux de circulation antique sont matérialisés par une superposition de sols en mortier puis en pierres et terre.

La phase de dysfonctionnement du milieu du IIIe s. p. C. a été observée au fond des caniveaux. Il en est de même pour l'incendie de la fin du même siècle. Seuls les comblements des caniveaux en ont conservé la trace.

Enfin, deux fosses comblées de matériaux de construction sont probablement à mettre en relation avec la phase de récupération et de tri des matériaux dans le courant du IVe s. p. C.

Gabriel ROCQUE et Sandra SICARD

Antiquité

CHASSENON

Thermes de Longeas, mur de clôture ouest

La campagne de juin-juillet 2010 a concerné la jonction de la pièce d'angle sud-ouest et du mur de clôture ouest des thermes. Elle achève ainsi la problématique développée depuis les quatre campagnes précédentes (arrivée de l'eau

dans les thermes) et précède la publication monographique sur l'aqueduc de *Cassinomagus*.

L'objectif global était double :

- préciser l'étendue, la nature et le fonctionnement des aménagements (fossé, tranchée murale, tranchée de drainage) de la cour C1 et de son mur de clôture ouest. Il importait de resituer ces aménagements dans le fonctionnement global de la pièce d'angle sud-ouest des thermes.
- faire la connexion stratigraphique et architecturale entre le sondage ouvert sur la pièce d'angle sud-ouest des thermes (fouilles Doulan 2006-2008) et celui ouvert dans la cour ouest des thermes (fouilles Hourcade 2009) au nord. L'un et l'autre, positionnés sur le même axe d'orientation nord-sud, sont distants de 10 m environ.

La fouille a permis de réaliser une étude complète du mur de clôture ouest des thermes (dans son extrémité sud) et des niveaux archéologiques associés. Plusieurs phases et états d'aménagement ont été identifiés :



Chassenon, mur de clôture ouest de la cour sud des thermes. Sondage (Z6, S8) en fin de fouille, vu depuis le sud (cliché : C. Doulan).

- En partie sud-est, un fossé d'orientation est-ouest, creusé dans l'argile naturelle, déjà connu par les fouilles de 2006 et 2007, a sans doute servi de fossé de drainage antérieurement à la construction des thermes. Son comblement naturel est caractérisé par une couche de colluvionnement qui a débordé de part et d'autre du fossé. La partie haute de ce niveau est marquée par un dépôt hydraulique naturel d'argile grise bordé par des dépôts ferrugineux.
- Suite au colluvionnement, une épaisse couche de remblai, faite de déchets de taille et de couches de mortier, a été épandue. Les fondations du mur de clôture ouest (tronçon sud) des thermes ont été installées à partir de ce niveau, vers la fin du I^{er} ou le début du II^e siècle. Elevées en tranchées étroites, elles sont constituées en partie basse de blocs, pierres et pierrailles jetées sur au moins 0,60 m de hauteur. Les assises supérieures sont appareillées et liées au mortier de chaux. Les joints sont beurrés.
- Une fois les fondations mises en place, la construction du mur est temporairement arrêtée (du moins dans sa partie nord). L'arase des fondations est alors recouverte de niveaux de travail (mortier, déchets de taille de granit et de calcaire) en relation avec la construction du bâtiment thermal. Des sols en cailloutis grossiers et mortier ont également été observés en partie est du mur de clôture. Les niveaux de travail sont ensuite – sans doute une fois le corps central des thermes achevé – coupés par la tranchée d'installation de l'élévation du mur de clôture et, ainsi, l'arase des fondations est à nouveau dégagée. Cette reprise de la construction du mur serait datée de la seconde moitié du II^e siècle ou du III^e siècle (Hourcade *et al.* 2009, p. 57).

- À une date qui reste à déterminer, l'élévation du mur de clôture est percée de part en part pour faire passer une canalisation en bois, de la cour à l'extérieur des thermes. Cette canalisation, qu'il faut mettre en relation avec celles mises au jour dans le caniveau sud de la pièce d'angle, est peut-être une amenée d'eau depuis l'aqueduc sud vers le nord-ouest.
- La tranchée de drainage, en partie fouillée en 2006 au niveau de la pièce d'angle sud-ouest, a été suivie sur toute sa longueur en 2010. Raccordée à l'extrémité ouest du caniveau bordant au nord la galerie sud des thermes, elle s'étend dans la cour sud afin d'y drainer les eaux de ruissellement à la fois vers le caniveau sud et vers la pente nord.

Le tracé du mur de clôture ouest est désormais intégralement connu. Le mur, orienté selon un axe nord-sud, est rectiligne dans la partie dégagée en 2010, puis il forme un coude vers l'ouest sur quelques mètres, puis un nouveau retour vers le nord (fouilles Hourcade 2009) afin de rejoindre les latrines nord et ainsi fermer totalement la cour ouest des thermes (Poirier 2004-2005) de la pièce d'angle sud-ouest aux latrines nord-ouest.

Cécile DOULAN

Hourcade *et al.* 2009

HOUCADE (D.), BUJARD (S.), COUTELAS (A.), GENIES (Ch.) MORIN (Th.), ROBERT (B.) et SOULAS (S.) (2009) : *Thermes de Longeas (Chassenon) 2009*. « A la recherche de la première phase ». *Cour ouest, galerie nord et bassins des thermes de Chassenon. Fouille programmée d'août 2009*, Rapport de fouilles, SRA Poitou-Charentes.

Antiquité

CHASSENON

Aqueduc de *Cassinomagus* et étude du puits de Champonger

En 2007, un réseau de canalisation en bois a été mis en évidence parallèlement au pont-aqueduc de *Cassinomagus*. Installées dans une tranchée peu voire pas visible en fouille, ces canalisations sont caractérisées par la présence d'emboîtures en métal.

En 2008, un aménagement a été fouillé au départ du pont et interprété comme une possible tranchée d'installation de ce type de canalisation, bien qu'aucune trace d'emboîture ne soit mise en évidence. Une « saignée » est construite dans l'arase du mur de fondation du pont se dirigeant vers le sud. Dans son prolongement un creusement, large de 1,20 m à l'ouverture, de 0,54 m au fond et profond de 0,38 m, a été observé. Il était comblé de tuiles peu fractionnées, elles-mêmes recouvertes d'une couche de pierre.

L'objectif du sondage (8,5 x 5 m) effectué en 2010 était de réaliser la jonction entre l'arrêt de la fouille en 2008 au niveau de ce creusement et un secteur fouillé en 2005 où une emboîture avait été mise au jour encore en place. Il s'intègre dans une problématique plus générale qui prévoit la publication des fouilles de l'aqueduc réalisées entre 2004

et 2008 par deux équipes : Cécile Doulan et Sandra Sicard sur la partie avale et Gabriel Rocque sur la partie amont. La fouille a permis de montrer que ce creusement ne devait pas correspondre à une tranchée d'installation de canalisation. En effet, la structure est restée à l'air libre pendant un temps relativement long, puisque l'écoulement de l'eau en a creusé le fond sur environ 20 cm de profondeur. De plus, l'orientation du creusement se dirige vers le sud, au-delà de l'axe formé par les canalisations en bois. Il semble donc plutôt s'agir d'un fossé de drainage, aménagé pour assainir la zone.

Aucune trace d'emboîture ou de tranchée n'a par ailleurs été mise en évidence sur le reste du sondage.

En revanche, les nombreux niveaux liés au chantier de construction de l'aqueduc ont permis de mettre au jour trois ornières, attestant l'emploi de chariots durant cette période.

Le puits de Champonger

Un second sondage a été réalisé en bordure du puits de Champonger. Ce puits, fouillé a de multiples reprises au

début du XXe siècle par la famille Masfrand, passe pour être le regard d'un aqueduc souterrain se dirigeant vers le sanctuaire. D'une profondeur d'environ 3 m, la littérature le décrit comme surmonté d'une maçonnerie.

Le sondage, réalisé au nord du puits, avait pour objectif d'étudier son environnement immédiat ainsi que cette maçonnerie et les possibles niveaux d'utilisation ou de construction associés. Cependant, aucune maçonnerie n'a

été mise en évidence. Le puits est intégralement creusé dans la roche. D'un diamètre d'environ 1,70 m, il rétrécit sur environ 50 cm de hauteur avant d'atteindre une largeur de 1,20 m. Il est ensuite creusé verticalement. L'intérieur du puits n'a pas été de nouveau fouillé. Un possible niveau de circulation a été mis au jour sur l'impactite bordant le puits.

Gabriel ROCQUE et Morgan GRALL

Paléolithique

Néolithique

CHASSENON

Prospection inventaire

Âge du Bronze

Antiquité

Les prospections archéologiques pédestres menées au cours de l'année 2010, sur la commune de Chassenon, ont révélé que le territoire a été occupé et exploité depuis des temps relativement anciens. De nombreux éclats et outils appartenant à diverses civilisations, ont été découverts autour des points d'eau, sur les sites de hauteur et le long des rivières.

Une présence ancienne, peut-être du paléolithique inférieur, est attestée par plusieurs outils sur galets (isolés ou groupés) présents sur les alluvions anciennes, notamment sur trois sites à zone humide à l'est de Chassenon et sur un site de hauteur. Certains galets de couleur rouge ou

cire, ont retrouvé sur leurs enlèvements la même coloration ainsi qu'une patine, conséquence d'une lointaine utilisation.

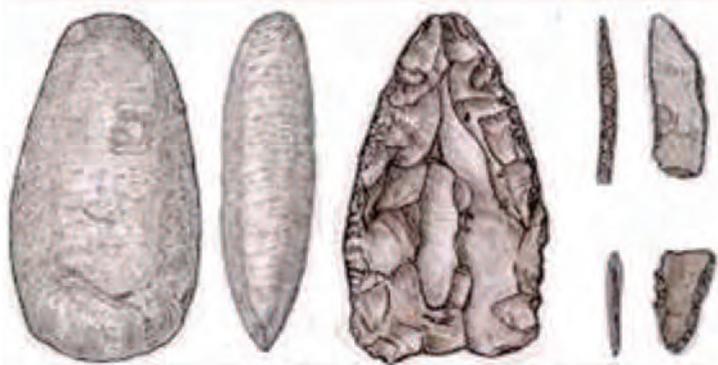
Les hommes du Paléolithique moyen ont également laissé leurs traces sur ces mêmes sites. La retouche caractéristique de leurs outils ainsi que le débitage dit « Levallois », ne laissent aucun doute de ce passage. Cette civilisation nous a livré des pièces remarquables, comme une belle pointe moustérienne, ainsi qu'un beau racloir convergeant.

Les civilisations des peuples du Paléolithique supérieur et de l'Épipaléolithique sont également représentées. A part la présence d'une pointe azilienne caractéristique, il est difficile de définir ces civilisations en l'absence de fossiles directeurs probants, parmi les centaines d'objets récoltés. Il est possible que quelques outils se rapportent à la période aurignacienne pour l'un, au magdalénien pour d'autres, au Néolithique ancien pour certains.

Le Néolithique révèle sa présence par plusieurs outils : lames, grattoirs, flèches à tranchant transversal, haches polies... Ces sites réutilisent les espaces précédents, mais certains s'implantent près des rivières, en particulier la Vienne, car elle apporte les limons nécessaires à ces hommes devenus agriculteurs. L'habitat se situe au-dessus des plus hautes crues des cours d'eau. Des sites fossoyés ont également été repérés, comme près de la Grange de Quaire où un espace quadrangulaire flanqué d'un silo, a livré plusieurs silex, ainsi qu'une hache polie en roche verte.

La fin du Néolithique et l'apparition de l'âge des Métaux sont caractérisées par une flèche à tranchant transversal de type sublaines, ainsi que par un fragment de poignard à dos poli en silex pressignien. En référence à cette période, une pierre découverte lors de la fouille de l'aqueduc principal alimentant les thermes de Chassenon, pourrait s'avérer être un menhir déplacé.

Une flèche à long pédoncule, à bords dentelés, pourrait se rapporter à l'âge du Bronze, ce site fera l'objet de prospections plus approfondies en 2011. Des tessons non tournés, malheureusement trop fragmentés pour définir une civilisation, parsèment ces derniers lieux.



Chassenon : hache polie néolithique, pointe moustérienne, pointe azilienne, flèche à tranchant transversal (Photo : J.-M. Teillon, dessins : B. Fabre).

Il est à signaler, près de la parcelle « des fonds », lieu présumé de captage de sources ayant pu alimenter l'aqueduc principal, l'apparition d'une ligne herbeuse en direction des thermes, qui pourrait correspondre à la présence d'un chemin bordé d'un fossé venant rejoindre la voie d'Agrippa, ou révéler l'emplacement d'une branche de l'aqueduc principal.

A la vue de ces quelques lignes, il apparaît que la commune de Chassenon a été parcourue et habitée par plusieurs civilisations bien avant la période romaine. Des fouilles ciblées devraient permettre de valider cette hypothèse et de comprendre les motifs d'une telle continuité.

Bernard FABRE

Âge du Fer

Époque moderne

CHÂTEAUBERNARD Bellevue

Le lieu dit « Bellevue » est situé sur la commune de Châteaubernard, en bordure de la RN 141 reliant Saintes à Angoulême, dans la périphérie sud-est de Cognac. Le projet de création d'un parc d'activité par la SEM Territoires Charente a été à l'origine d'une vaste opération de diagnostic dirigée par Guillaume Pouponnot (Inrap), portant sur 26 hectares. Le fort potentiel archéologique de la parcelle était connu dès 2002 grâce à une prospection aérienne réalisée par Patrick Joy ayant permis l'observation de trois enclos protohistoriques. L'opération de diagnostic a révélé la présence de sept enclos supplémentaires, principalement concentrés dans la partie nord de la parcelle, à proximité immédiate de la RN 141.

L'opération de fouille a été confiée à la société Archéosphère, sous la responsabilité de Guillaume Seguin. L'intervention sur le terrain a duré huit semaines, du 19 juillet au 10 septembre 2010. Le décapage mécanique a été effectué sur une superficie de 13 000 m², centré sur la principale zone de concentration d'enclos observée lors du diagnostic. Dans un premier temps, l'opération a consisté à relever toutes les structures archéologiques identifiées sur l'ensemble de la parcelle. Dans un second temps, des sondages ciblés ont été réalisés dans les fossés des enclos afin d'observer les modalités de creusements et de comblements de ces structures, et de collecter du matériel archéologique permettant de discuter de leur fonction et d'en préciser leur datation.

Le site de « Bellevue » a livré un très bel échantillon de la diversité, tant de forme que de format, de ces enclos. Dix enclos ont ainsi été mis au jour ; trois circulaires, trois en « fer à cheval », trois quadrangulaires et un en « agrafe ». D'une manière générale, les fossés ceinturant ces enclos ont livré peu de mobilier archéologique, mais suffisamment pour permettre une attribution chronologique de la plupart d'entre eux, du moins en ce qui concerne leur comblement. Les études du mobilier céramique et métallique sont en cours et encore susceptibles de modifier certaines de nos conclusions. Les résultats développés dans cette contribution sont par conséquent préliminaires.

L'enclos 11, circulaire, présente un diamètre maximal de 15,30 m. La largeur conservée du fossé varie entre 50 et 170 cm pour une profondeur maximale de 75 cm. Les sondages ont livré quelques rares tessons protohistoriques et

des fragments de charbon. Une analyse radiocarbone réalisée sur l'un d'eux a donné une datation comprise entre 770 et 410 av. JC, attribuant cet enclos au Hallstatt ou à La Tène ancienne A (calibration à 2 sigmas, *Beta Analytic Inc.*).

L'enclos 13, en « fer à cheval » est très arasé et n'a pas livré le moindre élément de datation. Il présente un diamètre maximal de 11,70 m pour une largeur variant entre 20 et 90 cm.

L'enclos 57 s'apparente à première vue à un vaste rectangle de 27 m de long pour près de 13 m de large, divisé par un fossé central. En fait, il s'agit de deux fossés bien distincts. Le premier, 57A, au nord, présente la forme d'une agrafe de 10,20 m pour son segment central et 12,60 m pour ses deux segments latéraux. Un autre enclos, quadrangulaire quand à lui, 57B, vient secondairement s'y accoler. Ce second enclos de 14,40 m de long pour 12,90 m de large présente un fossé variant entre 130 et 170 cm de large pour une profondeur maximale de 70 cm. Le temps écoulé entre le creusement de ces deux fossés demeure difficile à estimer. Plusieurs tessons de céramique fine ont été découverts dans le comblement de cette structure. Deux fragments de fibules, l'un en fer, l'autre en bronze, ont également été mis au jour. Une analyse radiocarbone réalisée sur un fragment de charbon a donné une datation imprécise comprise entre 360 et 290 av. JC ou 240 et 50 av. JC attribuant le comblement de cet enclos à la Tène ancienne B1-B2, La Tène moyenne, voire La Tène finale.

L'enclos 58, circulaire, présente un diamètre de près de 18m. La largeur du fossé varie grandement, entre 20 et 190 cm, suivant son niveau d'arasement. Une interruption du fossé sur environ trois mètres s'observe au nord, suggérant une ouverture permettant l'accès à l'intérieur de l'enclos. De très nombreuses pierres calcaires ont été observées dans le comblement sommital du fossé sur l'ensemble de son tracé. Une étude des marques de fabrication a été menée de manière à interpréter la présence massive de ces pierres. De nombreux tessons de céramique ont par ailleurs été mis au jour dans la même unité stratigraphique. D'importants épandages de charbon ont également été observés. Une analyse radiocarbone réalisée sur l'un deux a livré deux datations possibles comprises entre 760 et 680 av. JC ou 670 et 400 av. JC. Par conséquent, le comblement de cet enclos peut être attribué au Hallstatt ou à la Tène ancienne A.

L'enclos 63 de forme quadrangulaire présente des dimensions modestes ; 3,60 m de long pour 3,30 m de large. Il est directement accolé à l'enclos 57 B, avec lequel il semble avoir fonctionné de manière synchrone. Conservé sur une profondeur variant entre 0 et 17 cm, ce fossé est le seul à contenir des restes osseux. Cette structure est par conséquent la plus pertinente pour discuter de la fonction funéraire du site. Dans une perspective de collecte exhaustive, le contenu du fossé a été entièrement prélevé afin d'être tamisé en laboratoire. Les ossements mis au jour sont majoritairement contenus dans la maille [4-10 mm] et sont tous brûlés à un stade avancé de calcination. La modestie des fragments osseux rend délicate leur détermination. Si certains sembleraient humains, d'autres sont assurément d'origine faunique. De nombreux fragments de céramiques, de fer et de bronze présentant également une forte atteinte thermique ont également été identifiés. Enfin plus d'une centaine de petits fragments d'os ou de corail sculptés, également fortement brûlés, ont été isolés. Certains d'entre eux présentent une perforation dans laquelle une petite aiguille en bronze était encore engagée, suggérant que ces petits éléments aient été utilisés

L'enclos 65, également en forme de « fer à cheval » s'étire sur une longueur de 9,40 m. Il vient s'accoler au fossé de 64, dont il est chronologiquement postérieur. Les sondages réalisés dans ce fossé n'ont pas permis la collecte de mobilier permettant une attribution chronologique à cette structure.

L'enclos 66, de forme circulaire, a un diamètre de 15 m. Son fossé, très bien conservé, présente une largeur comprise entre 130 et 220 cm pour une profondeur maximale de 65 cm. Son comblement a également livré quelques pierres calcaires mais en quantité bien moindre que ce qui a pu être observé dans l'enclos 58. Des tessons de céramique protohistorique et un petit couteau en fer ont été mis au jour. La datation d'un charbon comprise entre 390 et 170 av. JC. attribue le comblement de cette structure à la Tène ancienne B1 ou B2.

L'enclos 81, de forme quadrangulaire, a été mis au jour dans la partie sud de la zone d'emprise. Il s'apparente à un carré de 8,50 m de côté. Arasé, la profondeur de son comblement ne dépasse pas 25 cm. Les sondages réalisés dans ce fossé ont livré plusieurs tessons, un fragment de fibule à pied en



Châteaubernard, Bellevue : vue aérienne du site (cliché : E. Bouchet).

comme des appliques décoratives. Une analyse radiocarbone réalisée sur un fragment de charbon date cette structure entre 200 et 10 av. JC, soit La Tène moyenne ou finale.

L'enclos 64, présentant une forme en « fer à cheval » mesure 10,50 m de diamètre. Les modalités de creusement de cette structure ont pu être appréhendées. Celui-ci a été creusé à partir de plusieurs segments, comme des pointillés, qui finirent par se rejoindre. Ce fossé n'a pas livré le moindre mobilier archéologique, ni de charbon permettant de préciser sa datation.

timbale et un fragment de bracelet tubulaire en bronze. Une analyse radiocarbone réalisée sur un fragment de charbon propose deux datations pour cette structure ; entre 360 et 280 av. JC ou entre 260 et 190 av. JC, soit La Tène ancienne B1-B2 ou La Tène moyenne C1.

Outre les enclos, le site a également livré deux petits bâtiments carrés sur quatre poteaux. Les dimensions des bâtiments (environ 2,50 m de côté) font penser à des greniers sur poteaux d'époque protohistorique. Aucun élément de datation ne permet cependant de discuter d'une éventuelle association avec les enclos ni d'une fonction culturelle ou funéraire de ces structures.

Enfin, le décapage de la partie nord du site a permis l'observation de structures de voirie, fossés bordiers et ornières. La découverte d'une pièce de monnaie attribue le comblement terminal d'un de ces fossés à l'époque moderne. De multiples fosses d'extraction de substrat, sans doute relatives à des opérations de réfection de voirie ont également été observées. L'une d'elles, réutilisée comme fosse-dépotoir, a livré les restes d'une jument et d'ovicaprinés, ain-

si que des tessons attribuables aux XIV-XV^{ème} siècle.

Les études du mobilier archéologique sont encore en cours, l'ensemble des résultats sera communiqué prochainement dans le rapport d'opération prévu pour le premier semestre 2011.

Guillaume SEGUIN

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE L'Étang

L'intervention de diagnostic archéologique sur le projet d'aménagement d'un parc d'activité économique au lieu-dit « l'Étang » à Châteauneuf-sur-Charente (Charente), a livré quelques structures en creux dont deux fosses mal datées et deux fossés de parcellaire.

L'emprise archéologique est adossée à une colline calcaire orientée au nord, et se situe au débouché d'un petit valon, juste avant sa confluence avec la vallée de la Charente. D'anciennes cultures, sans doute de la vigne, étaient visibles sur la partie sommitale de la butte.

Nelly CONNET

Néolithique

CHENOMMET Bellevue, Les Grands Champs



Chenommet, Bellevue : plan général de l'enceinte néolithique et implantation des zones fouillées entre 2008 et 2010 (DAO : V. Ard).

Les fouilles engagées en 2008 sur l'enceinte fossoyée du Néolithique récent de Bellevue à Chenommet (Charente) se sont poursuivies en 2010. Elles ont porté sur une entrée monumentale (I4 sur le plan) révélée par les photographies aériennes prises en 2009 par É. Bouchet et la prospection magnétique réalisée en 2010 par l'ULR Valor, filiale de l'Université de La Rochelle (Marion Druez, François Lévêque et Vivien Mathé). Cette prospection géophysique, menée sur toute la moitié nord de l'enceinte, a permis de compléter le tracé des fossés.

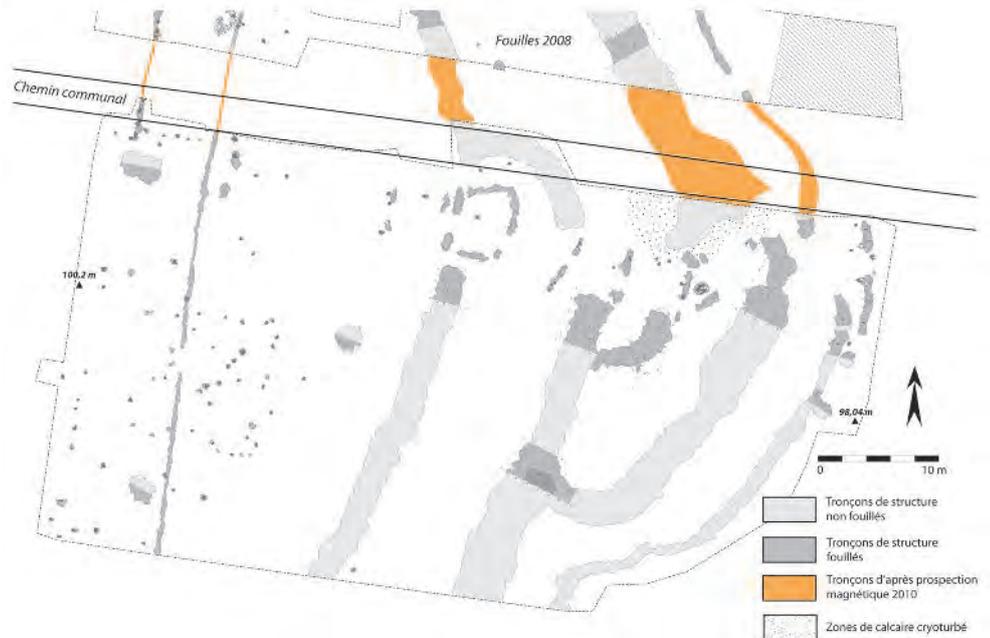
L'objectif de la campagne 2010 était de préciser la chronologie interne d'édification de l'enceinte par l'étude d'un secteur d'entrée caractérisé par de multiples aménagements dont plusieurs appendices, ou « pinces de crabe », accolés aux fossés. Une importante fenêtre a donc été ouverte pour appréhender l'ensemble des structures liées à l'entrée la plus monumentale de l'enceinte (I4) et également plus de 800 m² de l'espace interne de l'enceinte. Au total, 2 200 m² ont ainsi été décapés mécaniquement avant d'être intégralement nettoyés manuellement, opération nécessaire à la mise en évidence des structures anthropiques creusées dans le substrat calcaire. Plus d'une centaine de structures ont été fouillées et huit sondages ont été pratiqués dans les fossés et « pinces de crabe ».

L'entrée monumentale fouillée en 2010 s'est révélée beaucoup plus complexe architecturalement que ce que laissait présager le résultat très prometteur de la prospection magnétique. Les aménagements liés à cette entrée s'évalent

en effet sur près de 55 mètres, sans aucun recoupement entre structures diachroniques. Il s'agit sans aucun doute de l'une des entrées d'enceinte les plus exceptionnelles fouillées à ce jour dans la région. Les passages étroits (moins de 2 m) laissés entre les structures barrant les interruptions de fossés, qui devaient supporter des portiques en bois, et les multiples chicanes formées par les « pinces de crabe » font indiscutablement penser à une entrée à caractère défensif. Ce caractère devait être amplifié par l'existence de talus de pierres longeant le bord interne de certains des fossés comme l'atteste l'étude de la stratigraphie des fossés.

Le très abondant mobilier recueilli témoigne, comme en 2009, d'une occupation principalement Matignons, à laquelle on doit attribuer le creusement des « pinces de crabes », type de structure considéré jusqu'alors comme plus tardif. Les datations radiométriques placent cette occupation entre 3650 et 3500 avant J.-C, au début du Néolithique récent. Une seconde occupation, dans la seconde moitié du IV^{ème} millénaire, est beaucoup moins représentée et affecte les niveaux superficiels des fossés et un petit fossé externe. De nombreux restes de faune, dont des carcasses animales en connexion, ont également été mis au jour.

Vincent ARD



Chenommet, Bellevue : plan de l'emprise des fouilles 2010 qui ont révélé plus de 55 mètres d'aménagements successifs liés à l'entrée I4 de l'enceinte (DAO : V. Ard).



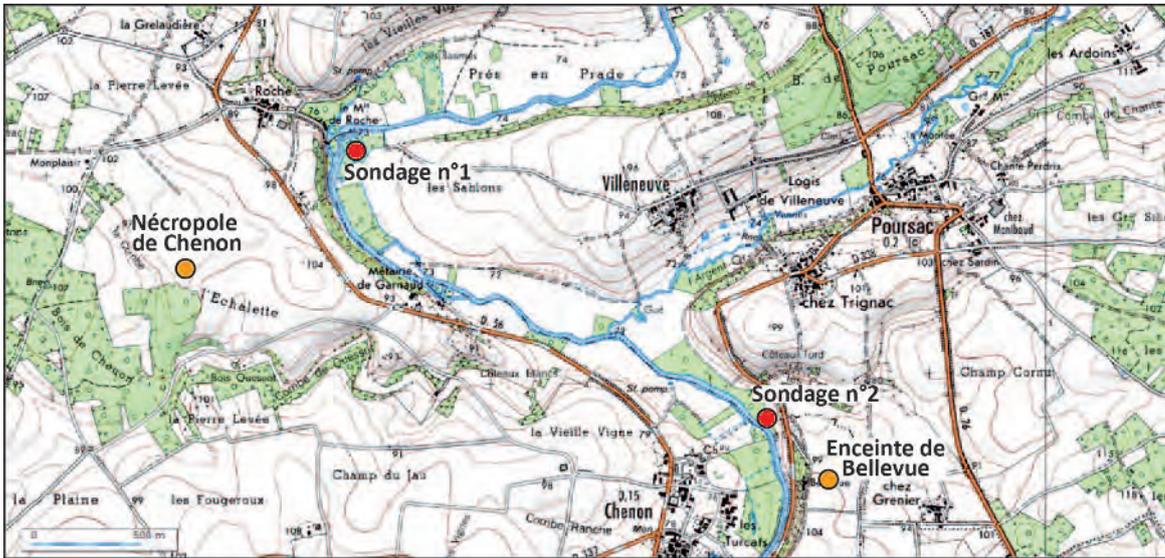
Chenommet, Bellevue : vue aérienne de l'emprise des fouilles 2010 après rebouchage des structures avec de la terre noire (cliché : E. Bouchet).

CHENOMMET Bellevue analyse palynologique

Dans le cadre de la fouille programmée de l'enceinte néolithique de Bellevue (Chenommet, Charente), réalisée sous la direction de Vincent Ard, une analyse palynologique a été mise en œuvre. L'objectif de la campagne de prélèvements qui a eu lieu les 11 et 12 août 2010 a été d'obtenir des séquences sédimentaires complètes en site naturel afin de proposer, par l'étude de leur contenu pollinique, une histoire de l'évolution des paysages végétaux des coteaux de la Charente, en relation avec les occupations humaines, et une analyse des relations Sociétés/Végétation, des éven-

tuelles activités agro-pastorales et de l'impact des populations sur leur milieu, que ce soit celui concernant l'enceinte que celui se référant à la nécropole de Chenon. Deux points de sondages ont donc été choisis dans la vallée de la Charente pour leur proximité des sites archéologiques. Pour réaliser ces deux sondages a été mis en œuvre un carottier à percussion avec des gouges cylindriques à fenêtre de type "Eijkelkamp".

Sondage n° 1 : site de l'Île Marlaud, Poursac (Charente)
Une séquence de 3,78 m de profondeur a été extraite au



Chenonnet, Bellevue : localisation des deux sondages palynologiques dans le lit majeur de la Charente au niveau des communes de Chenonnet et Poursac (Camille Joly et Pierrick Matignon, d'après une carte IGN – Géoportail).

niveau du sondage n° 1 situé à proximité de la nécropole de Chenon. La stratigraphie se compose majoritairement de vases, devenant de plus en plus sableuses au contact du substrat indiquant des conditions de dépôts en milieu moins calme, alors que ces conditions calmes prévalent sur le reste de la séquence. Le substrat correspond au socle calcaire du Callovien décomposé en un sable calcaire ocre avec de nombreux cailloux et cailloutis de calcaire et silex. Des datations radiocarbone sur les niveaux 250-255 et 373-375 cm de profondeur, ont été réalisées au CEDAD (Centro Di Datazione e Diagnostica, Université de Salento, Italie) afin de caler chronologiquement la séquence et ainsi permettre de se concentrer sur les niveaux contemporains des occupations néolithiques. Les résultats sont les suivants :

250-255 cm (LTL5437A) : 2640 ± 50 BP (917 - 756 cal BC ; 685 - 669 cal BC ; 607 - 601 cal BC)

371-373 cm (LTL5438A) : 10 376 ± 50 BP (10 562 - 10 555 cal BC ; 10 472 - 10 100 cal BC)

Ces datages montrent l'intérêt majeur de cette séquence puisque, d'une part, toute la période néolithique qui nous intéresse dans le cadre de l'étude de l'enceinte de Bellevue y est représentée, et parce que, d'autre part, la séquence débute à la fin du Dryas récent, couvrant ainsi non seulement la transition entre le Tardiglaciaire et l'Holocène, mais aussi tout l'Holocène. Elle permet donc d'aborder des problématiques d'ordre archéologique et climatique. Rares sont les séquences sédimentaires dans les régions

de plaine à avoir conservé des vestiges de ces périodes anciennes, rendant ce sondage scientifiquement très intéressant voire exceptionnel.

Sondage n° 2 : site de Bellevue, Chenonnet (Charente)
Le sondage n° 2, localisé en contrebas de l'enceinte de Bellevue, a permis d'extraire une séquence de 3,15 m de profondeur (fig.3). Il se compose également de vases, devenant

sableuses à partir de 170 cm de profondeur. À partir de 255 cm de profondeur, s'observe un sable vaseux venant enfin recouvrir une vase sableuse brune reposant sur le substrat qui correspond toujours au socle calcaire du Callovien décomposé en un sable calcaire ocre avec de nombreux cailloux et cailloutis de calcaire et silex. Les premiers dépôts sur le substrat se font probablement dans des conditions relativement calmes (vase sableuse) permettant l'installation d'une couverture végétale (niveaux organiques). L'épisode sableux qui suit nous indique un changement dans le régime hydrologique de la Charente, correspondant à une vitesse du courant plus importante. Le retour à un milieu calme se fait ensuite à partir de 255 cm de profondeur et les courants semblent devenir progressivement de plus en plus lents. Des macro-restes végétaux ont été observés à partir de 210 cm de profondeur et ce, jusqu'au substrat. Il pourrait s'agir de branches, peut-être de troncs d'arbres ou d'arbustes, légèrement postérieurs, voire contemporains, des dépôts vaso-sableux dans lesquels ils ont été conservés. Il est intéressant de noter qu'ils sont présents au moment de la mise en place de dépôts se faisant dans des conditions de courants peu calmes à rapides.

Sur le sondage n° 2, deux datations radiocarbone sont également en cours de réalisation par le CEDAD (Université de Salento, Italie). Il s'agit des niveaux 130-135 et 310-315 cm de profondeur.

Camille JOLY
avec l'aide technique de Pierrick MATIGNON

Paléolithique

DIRAC Le Chêne Vert

Le site moustérien de plein air du Chêne Vert, implanté sur un gîte de matière première siliceuse, se situe sur la commune de Dirac, à une dizaine de kilomètres au sud-est d'Angoulême. Il a été découvert lors du diagnostic réalisé par l'INRAP en 2008. Dans le cadre du projet de réhabilitation

du centre d'instruction militaire des Boisses, une zone de 1 000 m² a été prescrite. Ce gisement a fait l'objet d'une fouille préventive de 5 semaines réalisée par Paleotime en septembre et octobre 2010.

L'unité stratigraphique à mobilier moustérien se présente

sous la forme de colluvions sablo-argileuses à galets recouvrant les altérites des calcaires turoniens où se sont formés des bancs à silex dont deux au moins ont été exploités par les préhistoriques.

La couche archéologique, d'une épaisseur moyenne de 40 cm, s'étend sur une partie de l'emprise seulement. Elle a été fouillée mécaniquement sur environ 380 m² ainsi que manuellement sur trois secteurs différents (d'une superficie totale de 33 m²) et selon une approche géoarchéologique. La couche a été largement perturbée par des processus post-dépositionnels importants, notamment la cryoturbation. Elle a livré une industrie lithique moustérienne abondante (de l'ordre de plusieurs milliers de pièces) tournée principalement vers la production d'éclats levallois, avec un outillage restreint souvent en matière première

exogène, soulignant le caractère spécialisé du site en tant qu'atelier de taille.

Ce gisement vient compléter la documentation archéologique et géologique du Paléolithique moyen de la région, en apportant de nouvelles données sur les comportements néandertaliens et en précisant les modalités d'acquisition de matières premières et leur circulation.

Des datations par luminescence du niveau archéologique et de la couche sus-jacente, ainsi que l'étude lithique, taphonomique et géoarchéologique sont actuellement en cours.

Marie-Claire DAWSON

ÉBRÉON

Les Grandes Chaumes

Un projet de renouvellement et d'extension d'une carrière à ciel ouvert au lieu-dit « Les Grandes Chaumes » à Ebréon (Charente) est à l'origine du diagnostic archéologique, sur une surface d'un peu plus de 16 hectares. Les recherches sur le terrain se sont déroulées du 25 janvier au 19 février 2010.

Aucun indice archéologique n'a été découvert. Le rocher calcaire n'était généralement plus recouvert que par la terre végétale. Par ailleurs, les arbres qui occupaient peu de temps encore les parcelles sondées ont grandement perturbé le sous-sol.

Jérôme ROUSSEAU

Protohistoire

Antiquité

ÉDON ET LA ROCHEBEAUCOURT

Aménagement de la RD 939

Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été effectuée, en janvier et mars 2010, sur le tracé du projet de rocade des communes d'Édon (région de Poitou-Charentes) et de La Rochebeaucourt-Argentine (région Aquitaine) sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Dordogne.

Les quelques vestiges isolés dans certains sondages indiquent plusieurs «bruits de fond» protohistorique, antique et médiéval, confirmant une constance de présence humaine dans la vallée au cours des trois derniers millénaires. Néanmoins aucun véritable niveau d'occupation ou de cir-

culatation n'a été identifié. Le plus remarquable à signaler est, dans la commune de La Rochebeaucourt, la présence d'un fossé contenant quelques rares tessons de céramique et scories qui suggèrent des activités de métallurgie (travaux de forge, probablement d'époque médiévale) réalisées non loin des secteurs diagnostiqués. Dans la partie du tracé sur la commune d'Édon, les phénomènes alluviaux (crues et décrues) sont très marqués à la confluence des cours de La Nizonne et de son affluent La Manore.

Mila FOLGADO

ÉTAGNAC Rochebrune

Le projet d'un centre d'entretien pour la direction interdépartementale des routes Centre-Ouest sur la commune d'Étagnac a entraîné la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique. Le terrain concerné, d'une superficie de 20 100 m², se situe au lieu dit « Rochebrune », le long de la nationale 141.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré lors de cette opération. Seuls deux fosses et un fossé ont été repérés dans les 17 tranchées réalisées. Ces structures peuvent très certainement être rattachées à l'occupation agricole moderne du terrain.

Anne JÉGOUZO

Âge du Fer
Antiquité

FLÉAC Les Murailles

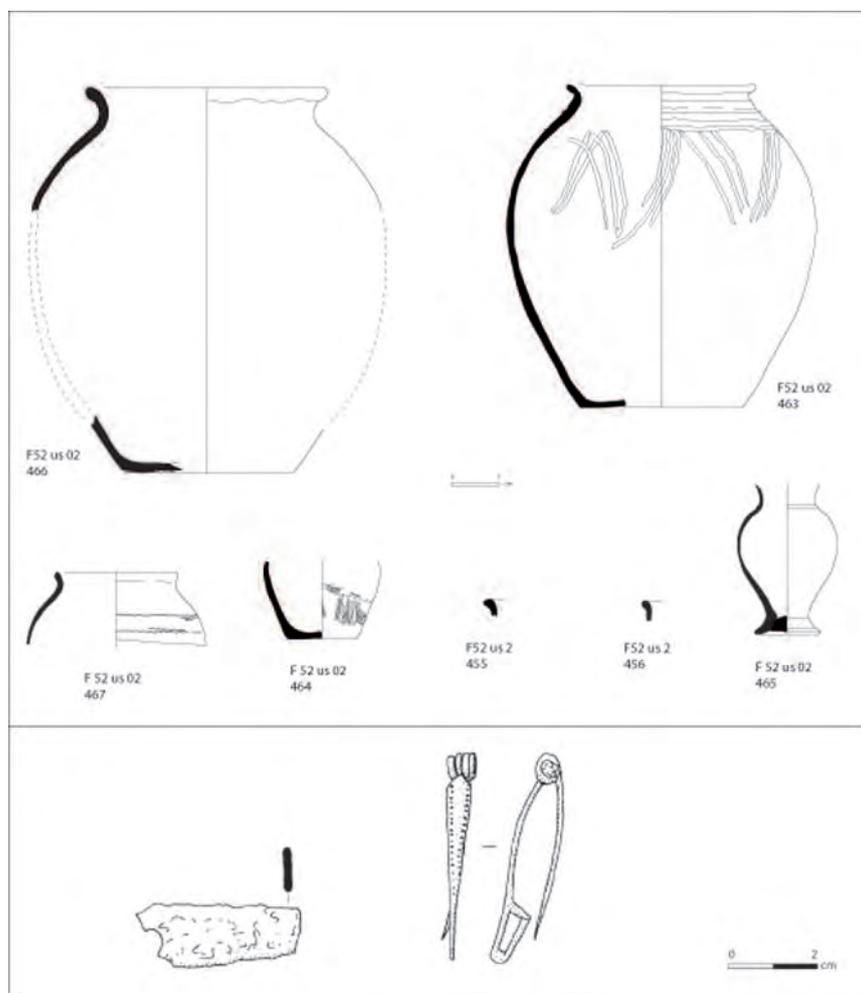
Époques moderne
et contemporaine

Le projet de construction d'une station d'épuration par la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (ComAGA), au lieu dit « Les Murailles », à Fléac, en Charente a entraîné un arrêté de prescription de diagnostic. Il a été réalisé en novembre 2007 par Jean Louis Ricard. Deux enclos « funéraires » associés à un habitat léger datés de la Tène finale ont été perçus.

Une fouille préventive a été engagée du 1er décembre 2008 au 6 février 2009 sur une superficie de 12 000 m². Cette intervention a permis de mettre en évidence une occupation s'étalant du premier âge du Fer à l'époque moderne, avec un optimum à la Tène finale jusqu'au début du règne d'Auguste où un habitat rural se développe.

L'occupation du premier âge du Fer

L'occupation du premier âge du Fer se caractérise par la présence à l'ouest de la prescription d'un enclos en forme de « fer à cheval » ou « U » ouvert à l'est d'environ 14 m de diamètre. Il est isolé et est apparu très arasé. Les sections réalisées ont mis en évidence un fossé excavé dans la roche calcaire de 0,70 à 0,85 m de large conservé sur 0,10 à 0,20 m de profondeur. Son profil est en cuvette et ses parois obliques régulières s'appuient sur un fond plat de 0,70 m de large. Aucun mobilier n'a été retrouvé mais sa forme semblerait répondre à un type ancien caractéristique du premier âge du Fer. En son centre, se trouve une fosse d'environ 0,70 m de diamètre et conservée sur 0,20 m de profondeur. Elle n'a livré aucun mobilier ou restes osseux. Cet enclos pourrait délimiter et élever un probable tertre central. Sa vocation semblerait liée au funéraire.



Fléac, Les Murailles : mobilier découvert dans la fosse 52 (dessin céramique : V. Audé, M. Coutureau ; dessin mobilier métallique : I. Bertrand ; PAO : B. Larmignat).





Fléac, Les Murailles : proposition de restitution des ensembles 1 et 2 : grenier et enclos de parage (dessin 3D : C. Pironnet).

L'occupation laténienne-début de l'Antiquité

L'occupation laténienne est la mieux représentée sur le site. Elle est présente sur 4 200 m², et se concentre, plus particulièrement, au nord-nord-est de la prescription, sous la forme d'un habitat entouré d'un fossé de délimitation dont seules sont présentes les limites occidentales et une portion méridionale. L'influence de la plaine d'inondation en bas de pente à très probablement contraint son étendue vers le sud de cette ferme traditionnelle gauloise qui pouvait être affectée par des épisodes de crues exceptionnelles de la Charente. Son fossé se caractérise par un profil en « V » dont la pointe aurait été amputée, formant un fond plat de 0,30 à 0,45 m. Il est marqué dans sa partie supérieure par un évasement des parois, phénomène caractéristique d'une structure ayant fonctionné ouverte et ayant été curée ou recreusée. Il est conservé sur une faible pro-

fondeur variant de 0,65 à 0,70 m et sur une largeur de 1,35 à 1,50 m.

A l'intérieur de cet espace, se développe un probable habitat avec une zone de stockage (grenier), des aires de combustion et une zone réservée aux activités artisanales, pastorales...

L'inattendu fut dans la découverte dans la partie orientale du site, d'une fosse ovale de 1,10 m de long sur 0,96 m de large et conservée sur 0,46 m de profondeur. Elle comprenait trois vases complets : deux grands vases de stockage (dont un ayant contenu de la saumure et l'autre marqué par un décor lissé) et un vase balustre, une fibule de Nauheim, un fragment de couteau et quelques restes de faunes. L'étude du mobilier céramique, métallique et les ¹⁴C réalisés sur quelques charbons ont permis de caractériser avec précision cette occupation à la Tène C2-D.

Puis, à l'époque augustéenne, au nord de la parcelle, s'implante un nouveau fossé en forme de « L ». Il se caractérise par un profil en « V » tronqué. Sa largeur varie de 0,80 à 3 m et sa puissance de 0,20 à 1,20 m. Sa forme traduit un fossé ayant fonctionné « ouvert » et qui a été entretenu et surcreusé. Aucune trace de talus ni de palissade n'a été repéré le long. Son comblement intervient durant les principats d'Auguste et Tibère (entre 10-50 ap. J.-C.).

L'occupation moderne-contemporaine

L'occupation moderne-contemporaine est plus sporadique. Elle se caractérise par un chemin, des fossés de parcelles - éléments visibles sur le cadastre napoléonien - et une « carrière d'extraction de pierres ».

Valérie AUDÉ

Néolithique

LA COURONNE La Grande Vigne

L'emprise diagnostiquée se situe quelques kilomètres au sud d'Angoulême, sur la commune de La Couronne, lieu-dit La Grande Vigne. Elle correspond à une extension de 12 000 m² du périmètre d'exploitation de la cimenterie Lafarge, et s'insère sur la marge d'un site archéologique fouillé en 2001 par P. Fouéré pour l'AFAN : un site d'extraction du silex, spécialisé dans la production d'ébauches de haches néolithiques.

La parcelle AR274 qui fait l'objet de la prescription archéologique se situe sur le rebord Nord-est du plateau calcaire crétacé de la « Cla Blanchie », sur le versant de la Charreau, entre les cotes 85 et 93 m NGF. La carrière Lafarge exploite principalement le calcaire tendre légèrement argileux du Turonien inférieur, une formation entaillée par quelques fissures karstiques colmatées.

Les sondages sont 4 tranchées longues de 60 m environ, disposées dans le sens général de la pente (au dénivelé moyen de 9%), creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2,00 m.

Le versant diagnostiqué est une zone d'érosion et de transit des sédiments (cailloutis calcaire et argiles), mais aussi du mobilier archéologique. Le lithosol (rendosol) n'est conservé que sur les points hauts et les premières déclivités (partie amont du sondage 4). Au-delà, les argiles brun rouge de décalcification sont colluviées dans la pente par l'effet conjugué du ruissellement et des labours (colluviosol).

Le socle calcaire affleure généralement entre 10 et 30 cm de profondeur, mais « s'enfonce » localement à 50 cm à la faveur d'une accumulation naturelle de particules fines

en surface (glacis de pente) ou d'un piège sédimentaire superficiel (déformation karstique).

Le mobilier récolté compte 338 éléments lithiques taillés, dont 5 ébauches de haches néolithiques, mais aucun outil retouché. Cet assemblage est strictement identique à celui mis au jour à l'occasion de chacune des interventions archéologiques sur le secteur d'exploitation de la carrière, et n'en diffère que par une patine terne blanc-jaunâtre très profonde, qui évoque plutôt celle des industries acheuléennes du sud-ouest de la France. Il n'existe ici aucune structure anthropique en creux, aucun indice d'une extraction des blocs de silex.

Les stratégies d'approvisionnement en matière première ne sont plus les mêmes que sur le domaine fouillé en 2001 : ici la couverture sédimentaire est suffisamment mince pour que les rognons de silex affleurent, et les éventuelles cuvettes d'extraction, forcément superficielles (elles n'entament pas le socle), auront de toute façon été gommées par la pédogénèse (zone haute) ou le colluvionnement (pente). Le silex du Turonien inférieur aux cristallisations saccharoïdes est le contributeur exclusif de la production lithique, généralement sous sa forme en rognon aplati.

Le mobilier révèle indiscutablement un faciès d'atelier de taille du silex, tourné vers la production d'ébauches de haches.

Les 5 ébauches connues sont peu abouties : bien que la position du tranchant soit parfois visible, elles ne dépassent pas le stade du dégrossissage au percuteur dur. Les stigmates d'usage du percuteur tendre existent sur quelques rares éclats minces : mais ceux-ci correspondent à un stade avancé de la mise en forme, jamais à un stade de finition de la hache.

Deux schémas opératoires plus modestes, usant exclusivement du percuteur dur, attestent d'un débitage *stricto sensu* :

- un débitage centripète convergent et/ou préférentiel sur face plane (cintre et carène faibles), dont l'objectif est la production d'éclats ou de lames courtes quadrangulaires ;
- un débitage unipolaire sur face étroite et convexe (cintre brisé et carène marquée), à l'origine de petits éclats laminaires ;

Le débitage Kombewa est anecdotique, et le débitage de grandes lames sur des nucléus type « livre-de-beurre », qui à ce jour n'a été rencontré que sur le diagnostic mené par S. Lacombe pour l'AFAN en 2001, est inconnu.

Ce corpus ne donne aucune indication chrono-culturelle précise au-delà d'une origine dans le Néolithique récent à final. Par comparaison, l'outillage et les nucléus « livre-de-beurre » récoltés en 2001 suggèrent plus un Néolithique final, soit le début du III^e millénaire. La date ¹⁴C obtenue par *Beta Analytic Inc.*, sur un charbon de la couche 5a du secteur I fouillé 2001, sert donc de référence provisoire : 4490 ± 40 BP ou Cal BC 3350-3020, à 2σ (Beta-156193), soit la fin du IV^e millénaire.

Le présent diagnostic archéologique repousse un peu plus la limite orientale de l'occupation néolithique décrite en 2001. Il démontre que le mobilier est toujours aussi abondant, et confirme que même dans des conditions taphonomiques défavorables (zone de transit sédimentaire), les déformations du karst peuvent en piéger un échantillon significatif. La position géologique du silex, directement à l'affleurement, explique l'absence de structures d'extraction.

Christophe FOURLOUBEY

Âge du Fer

Antiquité

LA ROCHETTE Le Trou qui Fume

Moyen Âge

Le Trou qui Fume s'ouvre sur la commune de La Rochette (Charente), à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Angoulême, en bordure de la forêt domaniale de La Braconne. Découverte à la fin des années soixante, c'est aujourd'hui la plus grande cavité charentaise connue, avec un développement de près de treize kilomètres.

C'est principalement dans la faille sous son entrée que des prospections archéologiques et spéléologiques avaient permis de recueillir des restes humains et animaux, ainsi que des tessons de céramique datables pour leur majorité de la fin du premier âge du Fer, dont la provenance exacte restait cependant inconnue avant 2009. C'est cette année-là qu'un sondage dans la doline où s'ouvre la cavité a été pratiqué, qui a permis d'établir l'origine des ossements et mobiliers, au fond de la partie supérieure de la faille, au-

dessus du réseau connu, de préciser la stratigraphie des dépôts et de les attribuer chronologiquement. Cette opération s'est poursuivie en 2010 par une première campagne de fouille programmée, durant laquelle la stratigraphie a pu être complétée et affinée, les niveaux historiques en grande partie étudiés et celui à restes humains évalué.

Le niveau le plus ancien connu actuellement n'a livré que des tessons atypiques qui peuvent tout autant appartenir à l'âge du Bronze qu'au premier âge du Fer. Le niveau à restes humains situé juste au-dessus est, lui, parfaitement daté de l'âge du Fer par le radiocarbone. Les dates disponibles semblent refléter une durée d'utilisation relativement longue, de plusieurs siècles, du Ha D, voire C, jusqu'à La Tène moyenne, point qui demandera toutefois à être confirmé. Les restes humains ont été très perturbés, à la



La Rochette, Le Trou qui Fume : vue générale du premier décapage du charnier du Bas-Empire romain (cliché : B. Boulestin).

fois par des terriers et des sous-tirages importants dans des diaclases, de sorte que l'analyse des modalités de leurs dépôts est relativement difficile. Néanmoins, qu'il s'agisse de dépôts primaires est à peu près assuré. Aucun mobilier n'accompagne les morts, par contre la présence des restes de plusieurs chiens mêlés aux os humains est notable. L'interprétation de ce niveau est encore incertaine : s'il peut correspondre à une sépulture collective, il peut aussi bien s'agir de dépôts de nature détritique – cadavres jetés, soit d'individus appartenant à une classe sociale n'ayant pas droit à sépulture soit dans des circonstances particulières (nature du décès) –, voire le témoin d'une pratique de type cultuel, bien que cela soit moins probable étant donné la présence de plusieurs individus morts en très bas âge.

Les dépôts historiques, qui vont du Haut-Empire romain jusqu'à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque mo-

derne, sont quant à eux pour l'essentiel de nature détritico ou accidentelle. Parmi eux, on retiendra un charnier du Bas-Empire romain, dont l'importance particulière réside en ce qu'il a livré, entre autres, les restes d'une quarantaine d'équidés, chevaux et hybrides. En cela, il réalise une série de référence parmi les plus importantes en Europe, sinon la plus importante, pour l'étude des équidés romains et de l'hybridation du cheval. Un autre dépôt remarquable est celui, mis au jour en 2009, du squelette d'un jeune adulte masculin privé de sépulture, qui vient illustrer une pratique ubiquiste, mais rarement documentée en archéologie. Enfin, le dépôt de deux vases à l'entrée du réseau souterrain, au Bas-Empire, semble constituer une exception : il ne paraît pas correspondre à un simple rejet, mais pourrait renvoyer à une pratique culturelle rurale en direction d'entités chtoniennes, comme on en connaît par ailleurs. Cette hypothèse devra toutefois être validée par la poursuite de la fouille dans la galerie d'accès au réseau.

La campagne de fouille de 2010 a donc confirmé l'intérêt du Trou qui Fume. Pour anecdotiques qu'elles puissent paraître, les pratiques de rejet qui y sont documentées n'en sont pas moins tout à fait dignes d'intérêt, notamment parce qu'elles diffèrent de celles habituellement rencontrées en milieu d'habitat, où il n'est guère commun de mettre au jour une quarantaine de carcasses d'équidés ou un cadavre humain caché. Par ailleurs, l'existence d'un dépôt cultuel du Bas-Empire romain, si l'hypothèse s'en trouvait confirmée, constituerait une découverte tout à fait intéressante. Enfin, quelle que soit sa nature, l'assemblage humain de l'âge du Fer sera le premier de ce type et de cette importance à être étudié dans la région et, plus largement, en milieu karstique. Quand on sait que dans un cas comme dans l'autre les pratiques autour de la mort pour cette période sont quasi inconnues, on comprend tout l'intérêt que peuvent avoir la fouille et l'étude d'un tel ensemble.

Bruno BOULESTIN

Néolithique

MANSLE RN 10 entre Mansle et Tourriers

Ce diagnostic archéologique, préalable à des travaux de mise aux normes de la RN 10 entre Mansle et Tourriers (Charente) traverse les communes de Maine de Boixe et Puyréaux. 205 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles concernées, 10 se sont révélées positives. Un peu plus de 10 hectares ont ainsi pu être diagnostiqués à 7,5%.

Le contexte topographique et géologique traversé ne présente aucune variation sinon à l'approche de la Charente. Il est composé principalement par des plateaux au substrat

calcaire recouvert par une très faible épaisseur de terre végétale. A l'approche de la vallée de la Charente, en revanche, un substrat sableux est recouvert d'alluvions. C'est dans ce dernier contexte qu'ont été mis en évidence les vestiges d'une occupation attribuable au Néolithique final en regard des quelques éléments céramiques recueillis.

Les dix tranchées positives ont livré 24 structures dont 23 se rattachent au Néolithique final. La dernière (St. 150) correspondant à un fossé non daté mais très probablement postérieur.

Les structures néolithiques comprennent 9 fosses, 12 trous de poteaux, 1 fossé, et un amas de blocs calcaire. Le niveau d'occupation se situe à 0,50m sous le sol actuel.

Les données issues de ce diagnostic ne permettent pas de distinguer une organisation structurée des vestiges mis au jour qui semblent s'étendre sur une surface d'environ 1500 m².

Stéphane LÉVÊQUE

Paléolithique

MARILLAC-LE-FRANC Les Pradelles

Les activités de terrain en 2010 ont été « inaugurées » par la visite, le 2 Juin, d'une partie des participants au XXVIIe Congrès préhistorique de France. Plusieurs membres de l'équipe scientifique ont accueilli les congressistes et ont présenté les problématiques et les résultats obtenus depuis 2001, année du début de notre programme de recherche. Ce fut un honneur de recevoir nos collègues aux Pradelles et une réelle joie de leur présenter nos travaux.

La campagne de fouilles s'est déroulée du 1er au 31 Juillet 2010. Comme les années précédentes, les deux premières semaines n'ont concerné que des fouilleurs bénévoles de l'Université de Princeton dans le cadre d'une école de fouilles associée à des cours d'été pour *undegraduated students* organisés par le *Department of Anthropology* de ladite Université et le Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé. Outre les responsables de l'opération, ces étudiants étaient encadrés par plusieurs membres de l'équipe scientifique des Pradelles ou d'anciens fouilleurs - ayant une réelle expérience des lieux et de nos méthodes - à savoir L. Bouchard, Ch. Macaulay, C. Martofel, C. Musini et A. Royer. Nous tenons à les remercier pour leur indispensable collaboration au bon déroulement de nos travaux de terrain. Les deux dernières semaines de Juillet se sont déroulées avec la participation d'une dizaine de fouilleurs bénévoles provenant de diverses universités françaises et de la même équipe encadrante.

L'objet de nos recherches était de poursuivre le traitement post-fouille du matériel issu des tris de refus de tamis, de rattraper le tamisage en retard, de continuer la réalisation de la coupe transversale au remplissage du locus E à l'entrée de la galerie Richeboeuf et contre la paroi N, de reprendre la fouille du locus O, afin d'y réaliser de nouvelles analyses (cf. *infra*) et, enfin, de terminer la fouille de différents secteurs en atteignant le *substratum* : les argiles karsatiques définissant notre lithofaciès 1.

Les résultats obtenus cette année ont été plus qu'intéressants et même surprenants.

La coupe transversale au remplissage du locus E a été poursuivie vers le sud et l'est. Nous avons décidé d'arrêter son extension verticale à la surface de la première lentille de faciès 3 car c'est un bon repère sédimentologique. Tout le matériel mis au jour lors de cette opération était soit très récent soit clairement remanié. Rappelons que le lithofaciès 3 est supposé être la conséquence de remanie-

ments de sédiments moustériens suite aux activités du carrier P. Richeboeuf.

La reprise de la coupe du locus O a permis de préciser sa stratigraphie vers le S où l'épaisseur du faciès 2a' pourrait être plus importante qu'au N et que ce que nous avons supposé jusqu'à présent. Cela nous a permis de découvrir dans le carré L10 un fragment de diaphyse tibiale de mammoth (*Mammuthus primigenius*), taxon qui était encore



Marillac-le-Franc, Les Pradelles : prélèvement d'un fragment de diaphyse fémorale humaine droite au niveau du carré D13, sous-carré S2, faciès 2a, n° 362, au niveau du locus Est (cliché : B. Maureille).

inédit dans le cortège faunique du site ou du locus. Les extrémités de cet ossement montrent des traces caractéristiques des activités de carnivores comme l'Hyène des cavernes (*Crocuta crocuta spelaea*). Cela est en adéquation avec notre interprétation de l'origine de l'accumulation faunique dans ce locus. Une tentative de datation absolue de ce vestige (*Beta Analytic*, Miami) a échoué. Nous avons décidé d'entreprendre d'autres analyses en collaboration avec H. Bocherens (Univ. de Tübingen).

La poursuite de la fouille de plusieurs carrés du locus Est (dont certains ont été terminés) nous a livré d'autres surprises. Nous avons naturellement mis au jour le matériel archéologique habituel (2400 vestiges coordonnés) dont essentiellement des fragments osseux ou dentaires (majoritairement du Renne), des coprolithes de carnivores, des objets lithiques retouchés ou pas (Moustérien de type Quina). Notons cette année divers percuteurs durs intensé-

ment utilisés (galet de quartz ou fragments de galets). Enfin, la découverte de plusieurs vestiges humains a modifié la constitution de la collection paléanthropologique. En effet, outre un fragment crânien (pariétal) d'un sujet immature et de 4 pièces appartenant au même fragment d'un pariétal mature assez épais, ce sont deux phalanges distales de la main d'un sujet immature qui ont été découvertes presque côte à côte. L'une d'entre elle est la phalange du premier rayon et montre des traits que nous avons déjà reconnus sur la main d'adultes néandertaliens. A la base du remplissage nous avons découvert un fragment de diaphyse fémorale bien conservée (d'une longueur de près de 20 cm) d'un sujet mature et robuste. A chaque extrémité des stigmates d'une fracturation sur os frais sont visibles tout comme des traces de découpe (certes discrètes) sur la surface de la diaphyse. Enfin, la partie du fragment qui était protégée par les sédiments (l'autre extrémité étant visible en surface et subissant des atteintes liées à l'érosion du site) a fait l'objet d'un prélèvement pour tenter d'en extraire de l'ADN ancien (étude menée en collaboration avec E.-M. Geigl, UMR7592, Univ. D. Diderot Paris 7).

D'autres analyses ont été initiées cette année. Ainsi A. Ajas, sous la direction de P. Bertran, a entrepris de tenter de mettre en évidence l'existence d'anciens paléosols sur la base de la conservation de la matière organique dans les sédiments. En collaboration avec Ch. Lahaye (UMR5060, UB3) une première visite sur le terrain a permis de discuter la possibilité de tenter des datations OSL du remplissage sédimentaire. Enfin, dans le cadre d'une ARC (*Australian Research Council*) obtenue et dirigée par R. Grün (Australian National University), et à laquelle nous participons, des datations ESR pourront être aussi entreprises. Naturellement, les travaux sur les collections se poursuivent sous l'autorité des différents spécialistes et dans le cadre de deux doctorats (C. Mussini pour les vestiges anthropologiques et leurs atteintes taphonomiques et A. Royer pour la microfaune). Enfin, deux manuscrits ont été soumis en 2010 pour publication à des revues indexées : *Journal of Human Evolution* et *Compte rendu Palevol*.

Bruno MAUREILLE
et Alan E. MANN

Moyen Âge
Époque moderne

MÉRIGNAC

Place de l'église

Le projet de réaménagement des places et rues autour de l'église Saint-Pierre de Mérignac en Charente a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération s'est déroulée en deux interventions successives : une semaine en février 2010 et trois jours en mai 2010.

Cinq tranchées ont ainsi été implantées, en bordure immédiate de l'église comme sur la place de la salle des fêtes, située à 150 m. L'église est reconnue comme une édification romane du XIIe siècle avec un clocher repris au XIVe siècle.

Cette exploration archéologique a permis de dévoiler une partie du cimetière paroissial et une zone de stockage médiévale en bordure immédiate.

L'extension du cimetière paroissial est limitée au nord par un mur de terrasse situé à une vingtaine de mètres de l'église.

se. Les premières sépultures apparaissent entre 20 et 50 cm sous le niveau actuel. La stratigraphie du cimetière se développe sur plus d'un mètre d'épaisseur conservant des sépultures de la fin du haut Moyen Âge à la période moderne. Plusieurs indices évoquent une première implantation funéraire antérieure à l'église romane actuelle. Dépend-elle d'un édifice cultuel précoce peut-être conservé sous l'église ?

Les quelques vestiges d'une zone de stockage en bordure et dans le secteur funéraire incitent à voir une cohabitation entre ces deux activités. Ce phénomène étudié dans d'autres cimetières médiévaux s'inscrit entre le Xe siècle et le XVe siècle.

Anne JÉGOUZO

Antiquité

MOUTHIERS-SUR-BOËME

La Croix Ronde

La commune de Mouthiers-sur-Boëme est localisée au sud d'Angoulême dans le département de la Charente (16). Le village est édifié sur les berges de la Boëme, un affluent de la Charente.

Au nord du village, implanté sur un promontoire dominant la vallée de la Boëme, le lieu-dit La Croix Ronde fait l'objet d'un nouvel aménagement de lotissement réalisé par les co-lotisseurs Forgeron, Rainard et Brouillet.

La nature et l'étendue des travaux envisagés par le projet de lotissement étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine, un diagnostic fût réalisé en février 2009 par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap). La découverte, lors de cette évaluation, d'une carrière d'extraction de blocs de calcaire non datée, ainsi que de deux bâtiments en dur datant de l'époque Gallo-romaine, a donné lieu à une prescription de fouille.

La fouille archéologique fut menée au printemps 2011 par l'Inrap sur une surface d'environ 9 600 m². Le décapage extensif a permis de mettre au jour une large partie du site semblant se poursuivre au-delà des limites de l'emprise, vers le Sud.

La fouille de la zone de la carrière, située au sud-ouest de l'emprise, a permis de mettre au jour trois secteurs d'extraction présentant trois modes d'exploitation bien distincts. Le premier secteur est défini par une exploitation de la roche sous forme de « *loculi* » circulaires ou semi-circulaires destinée à l'extraction de plaquettes. Le second secteur est remarquable par une exploitation dite en « fosse », et le troisième en « gradins ». Ces dernières sont plutôt vouées à extraire des blocs de tailles variables. Par ailleurs, le nettoyage de l'ensemble de ces secteurs a permis la mise en

évidence de nombreuses traces d'outils. La fouille et l'étude de cette zone (modes d'exploitation, traces d'outils, prélèvements de matériau, comblements, mobilier) est actuellement en cours (J. Gaillard – Liens). Il est vraisemblable, d'après les premiers résultats, que cette zone ait été exploitée depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque moderne.

La zone d'habitat se localise à l'ouest de l'emprise et au nord des carrières. Elle se caractérise par la présence de deux constructions en dur marquées par plusieurs états d'aménagements et niveaux de sols. Les plans des bâtiments, lors du diagnostic, ont laissé supposer l'existence d'un lieu de culte à Mouthiers-sur-Boëme. La fouille du bâtiment sud suggère plutôt la présence d'une *villa*. Ces bâtiments sont datés, d'après le mobilier céramique, de l'époque romaine.

Par ailleurs, la fouille de cette zone a permis d'observer un niveau d'occupation antérieur aux bâtiments. Il se caractérise par la présence de quelques trous de poteau. L'absence de mobilier ne permet pas d'apporter une datation.

Emmanuelle GALTIE

NANTEUIL-EN-VALLÉE

Souterrain aménagé de la Robinetrie

Ce souterrain a été découvert en mai 2010 lors de travaux de terrassement, à proximité immédiate, en surface d'un silo a été découvert dans les années 1950. L'exploration des parties accessibles du souterrain ainsi que des relevés topographiques de ces structures ont été effectués en octobre 2010.

Creusé dans un calcaire du Dogger (Jurassique) très fracturé, le réseau est composé d'un accès donnant dans une



première salle, elle-même reliée à une seconde salle par un goulot horizontal de section pratiquement carrée (50 x 55 cm). Dans tout le souterrain, les plafonds sont plats et pratiquement horizontaux ; ils correspondent à des joints de stratification. Dans les zones libres de remblais, la hauteur des salles est de 1,50 m. Les parois sont très irrégulières à cause du contexte géologique, et ne présentent aucune trace de pic. Bien qu'en partie envahi par des pierres pénétrant par son entrée et par un puits d'extraction dont le blocage a cédé, le souterrain de la Robinetrie semble être complet, et l'accès de découverte semble être celui d'origine. Des sols archéologiques de faible épaisseur, contenant des tessons de poteries noires, des charbons de bois et des ossements de petits animaux, sont visibles dans les zones non encombrées de remblais.

Il s'agit en première analyse d'un petit souterrain équipé d'éléments de défense passive, le goulot protégeant l'accès à la seconde salle étant caractéristique de ce type de souterrain aménagé. Situé dans l'extrême nord du département de la Charente, il appartient géographiquement à un groupe assez dense de souterrains s'étendant à son nord-ouest, principalement dans le sud-est du département tout proche des Deux-Sèvres. La fouille des sols archéologiques cités précédemment permettrait sans doute de préciser sa période d'utilisation.

Nanteuil-en-Vallée, souterrain aménagé de la Robinetrie : vue de l'intérieur du souterrain prise depuis l'extrémité est du premier tronçon de la salle A (cliché : T. et L. Triolet).

Jérôme TRIOLET et Laurent TRIOLET

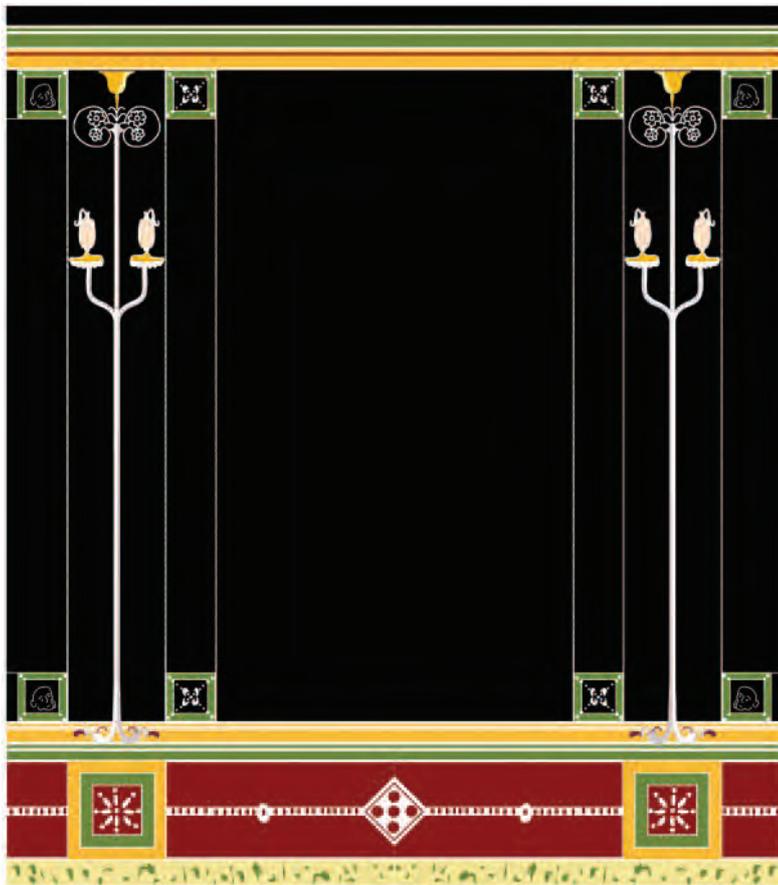
Engagé en 2009, le Projet Collectif de Recherche a pour objectifs le traitement des données archéologiques récoltées au cours des différentes campagnes de fouilles qui se sont déroulées de 1968 à 2003 ainsi que l'étude du mobilier. La finalisation de ce travail prendra la forme d'une publication monographique.

Un des axes majeurs du programme, cette année, a été de poursuivre et de terminer les études de mobilier en cours. A l'exception de la statuaire et du verre dont l'étude sera réalisée en 2011, l'intégralité du mobilier a été vue et analysée par les spécialistes. Cette année ont été concernés : la céramique et la faune néolithique et protohistorique, les éléments d'architecture et de décor, le petit mobilier antique, les amphores, la sigillée, les monnaies¹. Les résultats confortent, pour certains, la chronologie déjà élaborée, ou apportent, pour les autres, des éléments d'information sur l'occupation du site et son évolution, l'architecture, les activités de la *villa* ou encore le statut des habitants.

Le travail sur la peinture murale a été prolongé d'une année supplémentaire et a porté sur l'étude détaillée de deux ensembles pour lesquels une restitution hypothétique a été proposée : une plinthe mouchetée et l'ensemble dit des masques.

La plinthe mouchetée n'avait pas fait l'objet de tri préalable, comme c'est le cas pour d'autres ensembles. De ce point de vue, le travail se trouvait donc facilité. Si nous n'avons pas pu déterminer la largeur des panneaux, en revanche, nous savons maintenant que la hauteur totale de la plinthe est de 42 cm et non de 60 cm comme nous l'envisagions au départ. En outre, l'observation détaillée du mortier, prouve que nous sommes en présence d'une réfection dans certains endroits. En effet, la plinthe est une partie fragile soumise à diverses dégradations et donc refaite fréquemment.

En ce qui concerne l'ensemble des masques, le travail était beaucoup plus complexe, d'une part en raison de l'énorme quantité de fragments (42 caquettes) et d'autre part parce que nous possédons toutes les parties de l'ensemble (plinthe, panneaux, inter panneau et frise). La complexité du travail sur cet ensemble conjugué au temps dont nous disposons ne nous a pas permis de clore l'étude de cet ensemble. Cependant, plusieurs avancées notables peuvent être soulignées. Le travail sur le schéma de compo-



Embourie, *villa* des Châteliers : restitution hypothétique de l'ensemble des masques (dessin : Imma Carrión i Masgrau ; DAO : Fabienne Chiron-Champagne).

sition de la plinthe et de l'inter-panneau a apporté des réponses sur les dimensions et l'alternance des motifs décoratifs. L'observation de la corniche supérieure qui fait le raccord entre la partie médiane et le plafond permet d'envisager sérieusement la présence d'un plafond voûté dans la pièce que cet ensemble décorait. Enfin, l'étude iconologique des masques montre que la présence de ce décor peut revêtir plusieurs significations : politique, culturelle, religieuse ou spirituelle.

Nous nous sommes également attachées, cette année, à réfléchir au plan du manuscrit. Le choix a été fait de présenter d'un côté tout ce qui se rapporte aux fouilles postérieures à 1996 et sur lesquelles se fondent le phasage de l'occupation du site et l'évolution du plan, en y intégrant le mobilier. Malheureusement, la majeure partie du mobilier appartient aux campagnes archéologiques antérieures à 1996, c'est pourquoi nous avons pris le parti de présenter en fin de manuscrit un catalogue exhaustif des objets qui permettra de prendre en compte ceux qui ne figureront pas dans la première partie.

Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE
et Imma CARRIÓN i MASGRAU

1 - Ces études ont été respectivement effectuées par : Claude Burnez et José Gomez de Soto, Séverine Braguier, Graziella Tendron, Imma Carrión i Masgrau, Isabelle Bertrand et Corinne Besson, Delphine Digneuf, Jean-Louis Tilhard, Jean Hiernard. Elles font l'objet d'un développement détaillé dans Chiron-Champagne (F.), Carrión i Masgrau (I.) - PCR « *villa* des Châteliers à Embourie (16) », Rapport d'activité 2010, SRA de Poitou-Charentes, 2010, 225 p.

PLAIZAC

Voie Agrippa, VR 27

La prospection systématique des abords de la voie Agrippa conduite en 2010 entre l'Aiguille et Basse a permis de déceler sept sites et indices de sites non inventoriés. Leur appartenance à l'époque gallo-romaine est attestée par de la céramique et des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. Sur l'un de ces sites l'occupation semble se maintenir jusqu'au Moyen Âge. Sur les autres, les indices d'occupation s'échelonnent dans le temps depuis le Néolithique jusqu'à nos jours.

Le village actuel de Montignac-Charente ne permet pas de retrouver les traces de jonction des voies en provenance de Saintes, Limoges, Poitiers et Périgueux. Les demeures anciennes du bourg ont peut-être recouvert un *vicus* antique, ce qui est probable compte-tenu de l'importance stratégique de ce carrefour, point de passage obligé qui permettait, grâce à son pont de bois, de traverser la Charente. A moins de 350 m de ce pont, un ancien bâtiment, rasé depuis 30 ans, contenait dans ses gravats de nombreux fragments de céramique gallo-romaine.

En parallèle, une approche des autres voies au départ de cette commune a permis de vérifier la véracité de certains sites inventoriés dans un rayon de cinq kilomètres. L'un d'entre eux, établi à moins de 500 mètres de la voie

descendant vers Périgueux et sur lequel un entrepôt de très grande importance a été construit cette année, a livré un abondant matériel céramique, dont des fragments de sigillée attribuable au Haut-Empire.

Un survol de la voie Agrippa, entre Coulgens et Montignac-Charente, a permis de compléter en partie son tracé sur les tronçons arasés et de visualiser des fossés de drainage latéraux invisibles en prospection.

L'itinéraire qu'emprunte la voie Agrippa entre Chébrac (Commune de Montignac-Charente) et Basse (commune de Saint-Genis-d'Hiersac) n'est pas réellement vérifiable sur le terrain. Hormis quelques rares indices, rien ne matérialise de manière formelle son tracé en direction de Saint-Cybardeaux. La réalisation prochaine d'un lotissement à Chébrac, en bordure de la voie, pourra peut-être apporter des informations complémentaires. De même, le passage de la future ligne LGV S.E.A. ne devrait pas avoir d'impact direct sur la voie antique. En effet, à la sortie de Basse, le tracé actuel fait arriver la ligne par le viaduc de la Charente et se trouvera donc sur talus. Il faudra toutefois être attentif lors des travaux, car jamais une coupe de la voie n'a pu être relevée sur cette section.

Laurent VAUDIN

Moyen Âge
Époque moderne

SAINT-PROJET- SAINT-CONSTANT

Le Sauvigière, le Lac Noir

Les recherches en forêt de la Braconne sont menées dans le cadre du PCR "Géohistoire et Géoarchéologie de la forêt combustible en Limousin" dont le périmètre est élargi aux départements limitrophes de la région.

Située dans le département de la Charente à 16 km au nord-est d'Angoulême, la forêt domaniale de la Braconne, massif forestier de 4 830 ha, joue depuis plusieurs siècles le rôle manifeste de conservateur de vestiges archéologiques. A l'issue d'importantes prospections réalisées en 2009 et en 2010 par deux étudiants de Master (Guillaume Baigneau et Graziella Rassat) un nombre considérable de vestiges archéologiques liés à la métallurgie du fer a été découvert. Il est remarquable de noter que seulement 12 % du massif a été parcouru et sur les 69 entités archéologiques inventoriées 50 sont liées à l'activité sidérurgique (essentiellement des ferriers, quelques sites probables de grillage du minerai et des minières). Parallèlement 200 plateformes de charbonnage ont été décrites pour une centaine d'hectares seulement. Evidemment, ces dernières sont omniprésentes dans le massif de la Braconne (Baigneau, 2009 ; Rassat, 2010).

Jusqu'à ce que la houille remplace le charbon de bois, la métallurgie, au travers de l'évolution des techniques de production, fut un facteur d'évolution des forêts. Cette thématique nous intéresse directement dans le cadre du PCR, il a été décidé à la vue des inventaires, de procéder au sondage de trois ferriers et de six plateformes de charbonnage sur les communes d'Agris, Brie et Saint-Projet-Saint-Constant.

Trois objectifs ont prévalu à la réalisation des sondages :

- Connaître la fourchette chronologique de la métallurgie en forêt de la Braconne.
- Récueillir suffisamment de matériel archéologique pour caractériser les techniques métallurgiques : scories, parois de four et autres déchets, dont les descriptions macroscopiques seront complétées par des observations pétrographiques et des analyses élémentaires.
- Prélever le sédiment carbonneux dans les différents horizons de fonctionnement des ateliers et des charbonnières en vue d'analyses dendro-anthracologiques.

Chronologie à partir des analyses radiocarbone

Nous disposons d'une date pour le ferrier 1 (8006), une date pour le ferrier 2 (6546) et de deux dates pour le ferrier 3 (6543, 6545).

par Alain Ploquin. Les scories sont en général relativement légères avec une texture plus cloisonnée que bulleuse, et relativement homogènes. Mais dans le sondage du ferrier 1 il a été observé une plus grande diversité de scories. Cer-

UGAMS#	Échantillon	Provenance	Datation ¹⁴ C	Datation calibrée à 2 sigma	Taxon
6546	BRAC/119/201 Inf	Niveau inférieur du ferrier 2	750 +/- 25 BP	1225 – 1284 AD	Fagus sylvatica
6543	BRAC/141/301 Sup	Niveau supérieur du ferrier 3	730 +/- 25 BP	1251 – 1295 AD	Fagus sylvatica
6545	BRAC/141/306	Niveau inférieur du ferrier 3	810 +/- 25 BP	1183 – 1269 AD	Fagus sylvatica
6548	ChBRAC/141/06 Inf	Charbonnière 6 située près des ferriers 1 et 3	850 +/- 25 BP	1155 – 1258 AD	Fagus sylvatica
6544	ChBRAC/119-170/03 Inf	Charbonnière 3 située près du ferrier 2	230 +/- 25 BP	1641 – 1801 AD	Quercus sp. caducifolié
6547	ChBRAC/119-170/01 Inf	Charbonnière 1 située près du ferrier 2	110 +/- 25 BP	1693 – 1919 AD	Quercus sp. caducifolié
8004	ChBRAC/119/05 inf.	Charbonnière 5 située près du ferrier 2	190 +/- 25 BP	1654 – 1952 AD	Quercus sp. caducifolié
8005	ChBRAC/141/02 inf.	Charbonnière 2 située près des ferriers 1 et 3	980 +/- 25 BP	1012 -1153 AD	Quercus sp. caducifolié
8006	BRAC/141/106	Niveau inférieur du ferrier 1	1420 +/- BP	593 – 659 AD	Quercus sp. caducifolié
8007	ChBRAC/170/06 inf.	Charbonnière 6 située près du ferrier 2	220 +/- 25 BP	1644 – 1802 AD	Alnus sp.

Datations par ¹⁴C obtenues dans le laboratoire *Center for Applied Isotope Studies* de l'Université de Georgia.

Les ferriers 2 et 3 ont été formés fin XIIe-XIIIe siècle et la durée de fonctionnement du ferrier 3 n'excède pas la centaine d'années. En revanche le ferrier 1 a été formé à la fin du VIe - première moitié du VIIe siècle.

Ces premiers résultats révèlent donc des indices d'activités métallurgiques à des périodes distincts de cinq à six siècles.

Concernant les plateformes de charbonnage, les six charbonnières prélevées ont été datées par leur horizon le plus en profondeur. Si seulement deux d'entre elles (8005, 6548) donnent des chronologies contemporaines de l'activité métallurgique, cela reste un véritable point de satisfaction. Les quatre autres sont modernes.

Rappelons que sur une plateforme de charbonnage, plusieurs charbonnières y ont été carbonisées. Par conséquent, le réemploi des sédiments pour confectionner la couche isolante de la charbonnière provoque un mélange des sédiments les plus anciens avec les plus récents et si d'une manière relative la diachronie verticale des sédiments est conservée, les restes charbonneux témoignant des premières utilisations sont bien souvent effacés par les sédiments plus récents. La Braconne ayant fourni du charbon de bois en grande quantité aux époques modernes et contemporaine, c'est une chance de retrouver des horizons charbonneux médiévaux. Une étude de l'évolution de la végétation sous l'influence de la métallurgie va donc pouvoir être opérée.

Concernant le matériel céramique, les tessons découverts lors des sondages sont peu significatifs pour être vraiment affirmatif. Ils traduisent néanmoins une activité des ateliers autour du Moyen Âge central ainsi qu'autour de la transition avec l'Époque moderne.

Observation macroscopique des scories

Les datations radiocarbone confirment pour partie les premières observations macroscopiques des scories réalisées

par Alain Ploquin. Les scories sont en général relativement légères avec une texture plus cloisonnée que bulleuse, et relativement homogènes. Mais dans le sondage du ferrier 1 il a été observé une plus grande diversité de scories. Cer-

taines sont légères d'autres beaucoup plus denses, mais seule une datation radiocarbone pouvait attribuer cette diversité morphologique à une chronologie différente. L'observation est donc vérifiée.

D'une manière générale les observations pétrographiques apporteront un complément d'information sur les pratiques et les techniques métallurgiques.

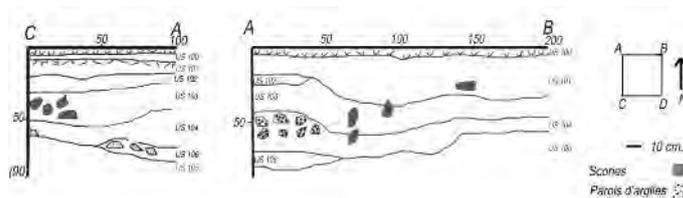
Premiers éléments de construction des fours

Le matériel exhumé lors des trois sondages laisse entrevoir une construction des fours à base de pierres et d'argile. Dans le sondage 1, les fragments de parois laissent penser à l'emploi de granite alors que la forêt est installée sur un karst. Le granite employé semble provenir des alluvions du Bandiat, qui longe à l'est la forêt de la Braconne. Il est de type granite à muscovite (mica blanc). L'argile est dégraissée et serait utilisée comme mortier pour lier les blocs et garnir l'intérieur du four.

A venir

Devant cet important potentiel archéométallurgique, les inventaires de ferriers et de charbonnières devraient être poursuivis, car seulement 12 % de la forêt a été prospectée. De nouveaux sondages devraient être le prélude à des fouilles plus exhaustives.

Par ailleurs, les analyses anthracologiques des charbons de bois provenant des ferriers et des charbonnières dev-



Coupe stratigraphique du sondage du ferrier 1

raient permettre d'appréhender l'évolution du paysage forestier sous l'influence de cette activité métallurgie. L'idée serait de mettre en parallèle l'évolution des techniques métallurgiques et la gestion de la ressource en combustible sur le territoire de la Braconne. Ce travail sera réalisé en début d'année 2011 dans le cadre d'un stage d'un étudiant de Master 1 de Clermont Ferrand (Kevin Queuille).

Itxaso EUBA, Romain ROUAUD, Jean-Guy PEYRONY,
Jean-Louis DELAGE, Alain PLOQUIN,
Graziella RASSAT et Sandrine PARADIS

Participants :

S. Baron (RTC), J. P. Chagnaud (RTC), J. L. Delage (RTC), M. Leonard (RTC), J. F. Redon (RTC), Ph. Allée (Géolab, Université de Limoges), J. G. Peyrony, A. Ploquin, G. Rassat (Master archéologie, Université de Poitiers), L. Shindo (Master 1, Bordeaux, Stagiaire Géolab), I. Euba-Rementeria (Géolab, Université de Limoges), Romain Rouaud (Géolab, Université de Limoges), C. Magne (CPIE), F. Rouffanche (CPIE), Sandrine Paradis (Géolab, Université de Limoges), Nadine Dieudonné-Glad (HeRMA, Université de Poitiers).

Baigneau 2009

BAIGNEAU (G.) - *Forges et charbonnières en forêt de la Braconne : de l'inventorisation au projet patrimonial*. Mémoire de Master 1 en géographie. Université de Limoges. 76 p.

Rassat 2010

RASSAT (G.) - *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges (Charente) aux époques antique et médiévale*. Mémoire de Master de recherche Archéologie antique et médiévale. Université de Poitiers. 141 p.

Rouaud 2010

ROUAUD (R.) dir. - *Géohistoire et Géoarchéologie de la forêt combustible en Limousin*. Projet Collectif de Recherche. Rapport Intermédiaire. 95 p.

Néolithique

Âge du Bronze

SAINT-SIMON Site néolithique SM15

Après quelques années d'interruption, les recherches subaquatiques ont repris du 1er au 15 août 2010 sur la commune de Saint-Simon. Une opération de sondage a été effectuée sur le site néolithique SM15 de Saint-Simon situé près de l'île de Haute Moure entre les PK32 et 33 du fleuve Charente. Au cours de l'année 2000 ce site avait fait l'objet d'une prospection qui avait permis de mettre au jour quelques fragments de céramique attribués à la période préhistorique et un petit ensemble de pieux dont un échantillon a été daté du Néolithique moyen (LY 10378 : 4645 ± 50 BP, soit : 3624-3348 av. J.-C). Implanté à une faible profondeur dans une zone de tuf hétérogène, ce site s'intègre dans un plus grand contexte archéologique allant, pour la période préhistorique, du Néolithique ancien au Néolithique récent.

Cette année, il s'agissait de réaliser un sondage afin de vérifier d'une façon plus précise les indices récoltés lors des prospections faites au cours de l'année 2000. Au vu des résultats de ce sondage, une fouille plus complète serait entreprise afin d'interpréter définitivement la nature exacte de ce gisement (habitat, enclos ou pêcherie ?).

Au cours du nettoyage de la zone concernée par la mise en place du chantier, une autre petite série de pieux, qui semble liée au même contexte, a été mise au jour, portant ainsi à 45 le nombre de pieux de cette structure.

Suite à la découverte de cette nouvelle implantation située quelques mètres en amont des premiers pieux, deux cadres

de référence ont été mis en place afin réaliser deux sondages (carrés de sondage aval 1 et carré de sondage amont 2).

Des relevés bathymétriques et topographiques des pieux ont été réalisés simultanément par deux équipes avant l'exécution des deux sondages. Une coupe des deux sondages a été effectuée au niveau des lignes de pieux, ce qui a laissé apparaître la profondeur de leur implantation. Les pieux, d'une longueur moyenne de 0,50 m, sont pour la plupart refendus et très érodés. Les marques de refend grossières sont très visibles.

La majorité du mobilier archéologique a été mis au jour en dehors des carrés de référence. Ce mobilier se limite à un fragment de polissoir, 18 fragments de céramique (Néolithique et Protohistorique), deux petits pots du XVIIe siècle, quatre éclats de silex retouchés et dix bouchons de nasses tronconiques en pierre. Parmi ces éléments, quelques uns doivent cependant retenir l'attention. Il s'agit de tessons attribuables au Néolithique ancien, au Néolithique moyen, au Néolithique final et au Bronze ancien (étude José Gomez de Soto). Ces éléments constituent des informations précieuses pour la région Poitou-Charentes. Le fragment de polissoir constitue également un élément intéressant puisque c'est le premier mis au jour dans le fleuve Charente.

Les résultats obtenus au cours de cette opération n'ont pas apporté d'éléments plus probants sur la nature exacte de

cet ensemble. Après analyse de ces résultats, nous avons la conviction que le niveau anthropique de cette zone immergée a disparu avec l'érosion et qu'une grande partie du site se trouve sur la rive droite de la Charente le long de l'île de Haute Moure.

En conclusion, si les recherches devaient se poursuivre sur le site néolithique de SM15 de Saint-Simon, il faudrait qu'elles soient menées conjointement avec une équipe terrestre.

Jean-Pierre GAILLEDREAU

PROSPECTION INVENTAIRE Département de la Charente

Les prospections aériennes réalisées sur le département de la Charente se sont terminées après une quinzaine d'heures de vol. Elles ont été particulièrement fructueuses, principalement dans le quart nord-ouest du département, ce qui a limité les incursions dans les autres secteurs.

Grâce à cette couverture aérienne, plus de soixante sites ont été photographiés cette année. Pour douze d'entre eux, déjà connus, les clichés 2010 apportent des informations complémentaires ou confirment des découvertes au sol. Les quarante-quatre autres sites sont inédits.



Saint-Genis-d'Hiersac, Les Aigaux : nécropole sanctuaire protohistorique et *fanum* gallo-romain (cliché : E. Bouchet).

Ces différents sites sont localisés sur trente-quatre communes et concernent toutes les périodes, à partir du Néolithique. Comme l'an passé, ce sont les vallées de la Charente et de ses affluents qui ont révélé la majorité des sites.

Enfin, une fiche issue d'une information orale qui a été transmise en cours d'année, a permis de contribuer à la mise en évidence d'un site médiéval important sur le tracé de la LGV-SEA lors du diagnostic réalisé par l'INRAP.

Parmi toutes les découvertes, une nouvelle enceinte néolithique située sur la commune de Montignac vient compléter la cartographie des occupations du haut cours de la Charente pour cette période. Cette enceinte est la deuxième répertoriée sur la même commune. Mais, contrairement à la première située sur une hauteur, cette dernière est implantée sur une basse terrasse de la Charente.

Comme à l'accoutumée, c'est à la période protohistorique que sont attribuables la plupart des sites photographiés. Un nombre considérable d'enclos circulaires et quadrangulaires inédits, isolés ou regroupés au sein de "nécropoles sanctuaires" viennent s'ajouter à nos connaissances. A plusieurs reprises, ces sites sont associés à de vastes en-



Fontclaireau, Prés de la Font : petite *villa* gallo-romaine (cliché : E. Bouchet).

ceintes quadrangulaires, avec ou sans partition interne, et à des structures sur poteaux indiquant sans doute la présence de bâtiments. La vallée de la Nouère a été particulièrement concernée par ces découvertes avec trois "nécropoles sanctuaires" et plusieurs enclos isolés.

Avec cinq sites photographiés, la période gallo-romaine confirme qu'elle reste relativement discrète dans le département de la Charente, malgré les très nombreuses implantations localisées au sol. Un petit sanctuaire rural, avec au moins un *fanum* et la vue partielle d'autres bâtiments, est apparu au sein d'une "nécropole sanctuaire" protohistorique sur la commune de Saint-Genis-d'Hiersac. Cet élément marque, comme pour le site de Ribérolles sur la commune de Rivières, la continuité du caractère sacré des lieux. Les quatre autres sites semblent plutôt correspondre à des d'habitats. Pour l'un d'entre eux, situé sur la commune de Fontclaireau, les vestiges étaient si bien marqués qu'il a été possible d'effectuer des relevés au sol et d'établir le plan relativement précis d'un bâtiment de 170 m².

Enfin, un vaste site d'habitat, situé sur la commune de Genac, interprété dans un premier temps comme une *villa* gallo-romaine, semble plutôt appartenir à la période moderne.

Avec plus de quarante sites nouveaux, le bilan de ces découvertes confirme, cette année encore, l'intérêt de la prospection aérienne.

Éric BOUCHET

Antiquité

PROSPECTION INVENTAIRE

Communes riveraines du fleuve Charente entre Angoulême et Ruffec

Cette année les recherches ont été orientées vers l'étude des aqueducs en milieu rural, dans un rayon de 15 km autour de Tourriers. Ce travail s'est basé sur la connaissance actuelle des aqueducs dans cette région de la Charente et a été complété par de nouvelles découvertes, une étude documentaire (carte archéologique de la Gaule, ouvrages parus dans le domaine de l'hydraulique, repérage des fontaines et sources locales) ainsi qu'une enquête orale auprès des agriculteurs et des passionnés. Ces recherches ont permis d'établir des fiches détaillées pour chacun des sites et de faire quelques remarques préliminaires.

Les aqueducs antiques, hors agglomérations principales et dans notre rayon d'étude répondent à deux types distincts de construction :

- canal en partie enterré avec un blocage de maçonnerie à la chaux (aqueducs de Saint-Cybardeaux et Champniers-Couzières)
- canal constitué de dalles calcaires avec rigole semi circulaire, ou (cas plus fréquent) en forme de U (aqueducs

de Fouqueure, Saint-Amant de Boixe, Champniers-Bourg, Tourriers Centre et sud-ouest du Bourg et Nanclars).

Nous avons relevé que les dimensions internes des canalisations de ces 8 sites présentent de grandes similitudes.

Finalement, le grand nombre de sections d'aqueducs repérées dans ce secteur peu étendu nous conduit à supposer que la grande majorité de nos vieilles fontaines ou sources pourraient avoir à l'origine alimenté des sites gallo-romains, dont ils constitueraient le système de desserte en eau le plus courant.

En 2011, cette démarche de prospection sera reconduite, en remontant la Charente au nord de Tourriers, sur le canton de Mansle, afin de compléter ces données.

Claude BRÈGE